

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEUR
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

D'EBOLOWA

DEPARTEMENT DE DE

L'INNOVATION,

DES TECHNIQUES COMMERCIALES

ET

DE L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TECHNICAL TEACHER
TRAINING COLLEGE OF

EBOLOWA

DEPARTMENT OF OF

INNOVATION,

COMMERCIAL TECHNIQUES AND

INDUSTRIALIZATION

Filière

GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

ASYMETRIE D'INFORMATION ET OCTROI DU CREDIT AU CAMEROUN

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du Diplôme de Professeur d'Enseignement

Technique et

Professionnel de 2e grade (DIPET II)

Par : **LEKEUFACK TSOUGMO Laurier**

Licencié en Finance et Comptabilité

Sous la direction de

Dr. MBALLA ATANGANA Yves,

Chargé de Cours/Maitre-assistant Cames Université de

Yaoundé II-soa

Année Académique : 2019 - 2020



INTRODUCTION GENERALE

SOMMAIRE

Dédicace	ii
Remerciements	iii
Liste des tableaux	iv
Liste des graphiques	v
Sigles et abréviations	vi
Résumé	viii
Abstract	ix
Introduction générale	1
Première partie : La prise en compte de l'asymétrie informationnelle sur le processus d'octroi du credit par les banques au Cameroun.....	7
Chapitre 1 : Fondements théoriques de l'asymétrie d'informationnelle et processus d'octroi de crédit	9
Section 1 : Concepts clés et caractéristiques de l'asymétrie informationnelle et octroi du credit au Cameroun.....	9
Section 2 : Relation asymétrie d'information et octroi de crédit	13
Chapitre 2 : Processus l'octroi du credit dans le système bancaire Camerounais.....	26
Section 1 : Aperçu général du secteur bancaire au Cameroun	26
Section 2 : Evolution de l'octroi du crédit au Cameroun	39
Deuxième partie : Cadre méthodologique ; Relation entre asymétrie d'information et octroi du credit au Cameroun.....	44
Chapitre 3 : Asymétrie de l'information et octroi de credit au Cameroun : Choix méthodologique et démarche technique.....	45
Section 1 : Champ de l'étude	45
Section 2 : Présentation de la méthode d'analyse.....	49
Chapitre 4 : Relation entre asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun: Une évaluation empirique.....	50
Section 1 : Les tests statistiques	50
Section 2 : Asymétrie d'information et octroi de crédit : les resultats économétriques et interprétation	52

Conclusion générale	57
Référence bibliographiques	61
Annexes	66
Table des matières.....	70

DEDICACE

A mon père TSOUGMO Louis

Et

A ma mère SONFACK Anne Marie Epse TSOUGMO

REMERCIEMENTS

J'exprime ma profonde gratitude à mon directeur de mémoire, pour son soutien inestimable, son aide et sa patience, tout au long de ma recherche. Je remercie le Dr MBALLA ATANGANA Yves, qui m'accompagne depuis mes débuts en recherche, qui m'a toujours amené à pousser ma réflexion de plus en plus loin, qui m'a aidé à développer des capacités de chercheur et qui m'a été d'un grand secours dans mes moments de doute. Travailler avec ce Docteur a été pour moi une véritable opportunité, je l'en remercie énormément.

Je remercie également le Dr BOUDGE DONFOUET Gildas pour son aide, sa disponibilité, son dévouement qui sont non estimable dans ce travail.

Je remercie Madame le directeur et tout le corps enseignant de l'Ecole Normale Supérieure des Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa pour les enseignements reçus tout au long de notre parcours.

Je tiens à remercier toute l'équipe de recherche du DRM-Finance, j'ai bénéficié d'expériences de recherche privilégiées, mais également d'un financement pour mes descentes sur le terrain. Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans l'intégration à cette équipe. Sans pouvoir malheureusement nommer toutes ces personnes, je tiens à souligner les échanges et l'appui que j'ai pu obtenir des chercheurs, enseignants et doctorants du DRM-Finance.

Enfin, je ne peux oublier le soutien de ma famille, de ma belle-famille et de mes amis qui m'ont supporté tout au long de cette aventure. En particulier, je remercie mon ami BORIS MASSOMA qui a participé à la relecture du document de mémoire.

Alors qu'un travail de plusieurs années est sur le point de s'achever, c'est avec beaucoup d'émotion que je vous remercie tous, professeurs, famille et amis, pour votre présence et votre patience.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif de l'actionnariat des différentes banques	31
Tableau 2 : Répartition des crédits par type et durée (en %) au Cameroun	39
Tableau 3 : Evolution de crédit en pourcentage (%) du chiffre d'affaires	39
Tableau 4 : évolution du ratio crédit/PIB en pourcentage	41
Tableau 5 : Résultat de test de stationnarité selon DICKEY FULLER	51
Tableau 6 : Statistiques descriptives des variables explicatives de l'étude	52
Tableau 7 : Influence d'asymétrie informationnelle et l'offre du crédit par rapport au crédit : résultat de l'estimation	53
Tableau 8 : Influence de l'asymétrie d'information sur l'allocation du crédit : résultat de l'estimation	54
Tableau 9 : Vérification des hypothèses	55

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des crédits en pourcentage du chiffre d'affaires	40
Graphique 2 : Evolution du ratio crédit/PIB en pourcentage	41
Graphique 3 : Représentation graphique des variables statistiques	52

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADAF: Appropriate Development for Africa Foundation

AFB: Afriland First Bank

AFS : Analyse des Frontières Statistiques

BEAC : Banque des Etats De l'Afrique Centrale

BICEC : Banque Internationale de Crédit et d'Epargne du Cameroun

CAMCCUL: Cameroon Cooperatives Crédit Union League

CEMAC : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CNMF : Comité National des Microfinances

COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

COOPEC : Coopératives d'Epargne et de Crédit

CVECA : Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Autogérés

EMF : Etablissement de Microfinance

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

GIC : Groupement d'Intérêt Commune

IFC : International Financial Corporation

IMF : Institution des Microfinances

INS : Institut National des statistiques

MCC : Mutuelle Communautaire de Croissance

MCG : Moindre Carré Généralisé

MF : Microfinance

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PCB : Registre de Crédit Privé

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Institution

ROA : Rendement sur les Actifs

ROE : Rendement sur les Capitaux Propres

RPC : Registre de Crédit Public

SA : Société Anonyme

SGBC : Société Générale des Banque au Cameroun

UMOA : Union Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

WDI : World Development Indicator

RESUME

L'objectif principal de notre étude est de déterminer l'influence de l'asymétrie d'informationnelle sur l'octroi du crédit au Cameroun. Pour atteindre cet objectif nous avons utilisé un échantillon de données constitué des banques exerçant leur activité dans le secteur financier au Cameroun partant de 2004 à 2011 que nous avons traité a base du logiciel **STATA .SE. 14.** A l'issue de ces estimations, nous avons trouvé que la réduction de l'asymétrie informationnelle encourage l'octroi du crédit au Cameroun. Les autorités camerounaises devraient donc encourager les politiques de lutte contre l'asymétrie informationnelle sur le marché financier.

Mots clés : asymétrie d'information, registre de crédit, octroi du crédit, marché financier

ABSTRACT

The main objective of our study is to determine the influence of information asymmetric on the grating of credit in Cameroon. To achieve this objective, we used a sample of data made up of banks operating in the financial sector in Cameroon from 2004 to 2011 which we processed using the STATA.SE software.¹⁴At the end of these estimates, we found that the reduction of information asymmetry encourages the grating of credit in Cameroon. The Cameroonian authorities should therefore encourage policies to combat information asymmetry in the financial market.

Key words: information asymmetry, credit register, grating credit, financial market

I. Contexte de l'étude

Depuis plusieurs années, il y'a débat sur la relation entre asymétrie information et octroi du crédit. Ce débat est de plus en plus effervescent. C'est la raison pour laquelle, de nombreuses recherches dans la théorie de l'intermédiation examinent cette relation qui va de pair avec le rôle informationnel du secteur bancaire, un rôle fondé sur leur propre savoir et évoqué très souvent pour justifier leur existence et approfondir leurs activités. En effet, les marchés financiers étant imparfaits et la relation entre prêteur et emprunteur étant entachée par l'information asymétrique.

En économie, l'asymétrie d'information est définie comme le fait pour les emprunteurs de posséder plus d'information que les bailleurs de fonds sur leur propre entreprise Fraser et al(2001). Accorder un crédit est une décision qui est à la fois irréversible et risquée puisque la qualité et la rentabilité de l'investissement sont liées à un futur incertain ainsi que à la situation actuelle, d'où l'information est imparfaite sur le comportement de l'emprunteur et est préjudiciable au moment de l'octroi du crédit, puisqu'elle réduit la capacité du prêteur à distinguer les bons clients de ceux mauvais. Pour garder leur stabilité, les banques sont donc appelées à collecter les informations sur leurs clients dans le but de faciliter le processus de financement en réduisant les coûts d'information et de mettre en œuvre des mécanismes destinés à réduire la prise de risque. En ce sens, la pérennité d'une entreprise dépend de sa capacité à collecter et exploiter efficacement les informations disponibles. Cela lui permet d'une part, de sélectionner les demandeurs de crédit, et d'autres parts de contrôler leur performance. L'information n'est donc plus un bien dont on peut disposer librement. Elle devient plutôt un instrument stratégique indispensable dans l'explication de l'imparfait dans la théorie bancaire. On distingue deux sources importantes d'imperfections. D'une part, l'asymétrie d'information précontractuelle qui donne naissance à des problèmes d'anti-sélection (Adverse sélection) et qui survient lorsque les emprunteurs ont plus d'information que leurs bailleurs de fonds sur la qualité de leurs projets d'investissement. Ce type d'asymétrie remet en cause l'équilibre du prix entre l'offre et la demande de financement. En considérant que les bailleurs de fonds ne peuvent pas savoir le niveau du risque des projets financés, alors, ils demandent en effet une rémunération qui sera fonction du risque moyen des projets tel qu'il les apprécie. Ce qui revient à dire que les projets à faible risque supportent une sur tarification tandis que les projets à risque élevé ce sont sous tarifés. Ceci implique une

réduction dans la qualité moyenne des projets et éloigne à nouveau une partie des demandes de financement. Ce type d'asymétrie conduit à une allocation inefficace du crédit et notamment au rationnement de crédit Stiglitz et Weiss, (1981).

D'autre part, les problèmes d'engagement ou de faillite peuvent réduire l'efficacité des marchés financiers en assurant imparfaitement les firmes contre les divers chocs à leurs revenus. Ce type de problèmes d'information post contractuelle est qualifié d'aléa moral (Moral Hazard) qui hypothèque le respect des clauses du contrat financier. Ce problème est une difficulté dans l'écriture des droits et des obligations des demandeurs du crédit dans tous les cas de figure possibles. En effet, l'emprunteur peut profiter de sa supériorité informationnelle pour jouer contre les intérêts du prêteur. Il peut, en outre, choisir un projet plus risqué que celui prévu ou déclarer des faux résultats obtenus...etc., de sorte que cette position asymétrique précontractuelle peut encore rendre impossible, ou du moins difficile la réalisation de l'opération. La banque doit toutefois jouer son rôle visant à réduire ces asymétries en produisant l'information sur la qualité des emprunteurs potentiels. D'un côté, il s'agit d'un examen préalable pour distinguer la qualité ex-ante bonne de mauvaise d'un emprunteur tel que le screening des emprunteurs dans un contexte de sélection adverse Broecker (1990). D'un autre côté, il s'agit également d'une prévention des comportements opportunistes des emprunteurs pendant la réalisation du projet tel que le monitoring dans un cadre d'aléa moral Besanko et Kanatas (1993), Boot et Greenbaum (1993), Holmstrom et Tirole (1997).

Au regard de cet ensemble de mécanismes relative à l'activité des banques, nous avons jugé nécessaire de traiter le problème relatif à l'asymétrie d'information d'où le thème : « Asymétrie d'information et octroi de crédit au Cameroun ».

II. Problématique

Selon Boissieu (2000) : « l'information est au cœur du fonctionnement de l'économie de marché. Rarement parfaite, contrairement aux postulats de la microéconomie traditionnelle, elle fait le pont entre le passé, le présent et les représentations plus ou moins éclairées, plus ou moins incertaines, de l'avenir ». C'est dans cette perspective que l'article 1 de l'acte uniforme OHADA stipule que « Toute entreprise doit mettre en place une comptabilité destinée à l'information externe comme à son propre usage », dans cette même idée, et selon l'article 6 alinéa 4 de l'acte uniforme OHADA l'application du système comptable OHADA implique que : « Les informations soient présentées et communiquées

clairement sans intention de dissimuler la réalité derrière l'apparence ». Pas étonnant, dans ces conditions, que la transparence de l'information se soit imposée, de nos jours, comme la problématique centrale pour la détermination du bénéfice comptable et fiscal Boissieu, (2002).

Selon Akerlof (1970), l'asymétrie d'information lors d'un échange quand certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas. Ainsi, le problème d'asymétrie d'information conduit à des problèmes d'anti-sélection et de risque moral. Ainsi, au regard du phénomène grandissant d'asymétrie d'information relatif au manque d'information entre les emprunteurs et les prêteurs, nous avons pour ambition, de montrer le caractère influant de l'information dans les opérations d'octroi ou d'allocation des fonds dans le secteur financier au Cameroun.

L'objet de cette étude est d'examiner l'impact de la maîtrise de la prise en compte de l'asymétrie informationnelle sur le processus de l'octroi du crédit par les banques au Cameroun. De cette problématique se dégage la question centrale de recherche à savoir : quelle est l'influence de l'asymétrie d'information sur l'octroi de crédit par les banques au Cameroun ? De cette question centrale peuvent découler deux questions spécifiques sur lesquelles nous cernerons notre étude, à savoir :

- ❖ Quel est l'effet de l'asymétrie d'information sur le taux du crédit accordé par les banques ?
- ❖ Quel est l'impact de l'asymétrie d'information sur la quantité du crédit accordé ?

III. Objectifs

Dans ce cadre d'analyse, la présente recherche vise à établir la relation asymétrie d'information et octroi du crédit entre les emprunteurs et prêteurs dans le secteur financier au Cameroun, qui met en exergue deux déterminants qui sont : le taux d'intérêt, et la quantité du crédit lors d'une demande de financement. Cette étude nous permet de déterminer l'influence de l'asymétrie d'information sur le taux et le volume du crédit accordé.

A partir de l'objectif central, nous nous sommes fixés deux objectifs spécifiques que sont :

- ❖ Examiner l'influence de l'asymétrie d'information sur le prix du crédit accordé,
- ❖ Examiner l'impact de l'asymétrie d'information sur la quantité du crédit accordé.

IV. Hypothèses

Pour la suite de nos analyses empiriques portant sur le problème en question, nous avons constaté que l'asymétrie d'information a un impact sur le prix et la quantité de crédit au Cameroun. Pour y démontrer, nous nous sommes appuyées sur deux sous hypothèses que nous tenterons de vérifier à savoir :

H1 : L'asymétrie d'information augmente le taux d'intérêt du crédit ;

H2 : L'asymétrie d'information diminue le volume du crédit octroyé. .

V. Intérêt de l'étude

Cette étude a un double intérêt à la fois pratique et théorique :

- ✓ Sur le plan théorique et académique : notre étude a le souci d'orienter les réflexions vers une approche universitaire et de comprendre le problème d'asymétrie d'information qui existe entre les acteurs du secteur financier ainsi que l'ensemble d'opérateur qui en sollicite. Surtout d'analyser les types de relation d'agence qui existe entre les opérateurs du secteur ainsi que les acteurs afin d'apporter à la théorie existante les particularités camerounaises et contribuer à la construction d'une théorie.
- ✓ Sur le plan pratique et managérial : cette recherche permettra à l'administration fiscale de mieux comprendre l'aspect pratique du lissage des résultats et de comptabilité créative dont font les grandes entreprises au Cameroun en s'appuyant sur la réglementation comptable et fiscale afin de contourner aux exigences imposées pour avoir l'accès au crédit et bénéficier des autres avantages.

VI. Choix méthodologique

En vue d'atteindre les objectifs visés et vérifier les hypothèses de notre étude, nous optons pour une approche non probabiliste, en se basant sur les données obtenues du guide d'entretien, ceci pour infirmer ou confirmer les énoncés théoriques et pratiques relatives à notre sujet. Nous présenterons tour à tour le choix de l'échantillon, les variables de l'étude, la collecte des données et la méthode statistique de traitement des données.

Echantillon de l'étude : L'échantillon est constitué des banques exerçant leur activité dans le secteur financier au Cameroun. Ces entreprises ont été retenues selon la méthode de choix raisonné. Les informations recueillies porteront sur huit exercices notamment de la période allant de 2004 à 2011.

Les variables d'étude : Les mesures de l'asymétrie d'information sont faites par deux variables dans le cadre de notre étude à savoir les variables indépendantes (asymétrie d'information) et les variables dépendantes (octroi du crédit). L'opérationnalisation de ces variables résulte des travaux de Vigneron (2008).

La collecte des données : La collecte des données dans notre recherche est faite sous forme de panel.

La méthode statistique de traitement des données

Dans le cadre de nos recherches, en ce qui concerne la méthode statistique de traitement des données utilisés, deux outils d'analyse statistique ont été retenus il s'agit :

Du tri à plat qui permet d'avoir une idée sur la distribution de certaines variables ; ce test nous permet de caractériser l'échantillon ;

La régression logistique qui est une technique utilisée pour une étude ayant pour but de vérifier si des variables indépendantes peuvent prédire les variables dépendantes dichotomique. Pour le traitement de nos données, nous utiliserons le logiciel **STATA .SE. 14.**

VII. Plan de l'étude

Pour atteindre notre objectif, notre étude s'articulera autour de deux parties comptant chacune deux chapitres.

La première partie composée du chapitre 1 et du chapitre 2 portera sur une approche purement théorique de l'asymétrie d'information. Le chapitre 1 intitulé fondement théoriques de l'asymétrie d'information et déterminants d'octroi du crédit qui consisteront à faire une interprétation de l'ensemble des théories pouvant expliquer le phénomène d'asymétrie d'information entre les emprunteurs et les prêteurs au Cameroun. Le chapitre 2 intitulé processus de l'offre du crédit au Cameroun, consistera à mettre en exergue l'aperçu général du système bancaire camerounais et l'évolution de l'octroi du crédit par rapport au PIB sous la base d'un ratio. La deuxième partie composée du chapitre 3 et du chapitre 4 portera sur l'étude empirique et l'analyse des données. Le chapitre 3 intitulé choix méthodologique et démarche technique, permettra de présenter notre méthodologie d'étude et analyser des données. Le chapitre 4 intitulé Relation entre asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun qui consiste tout simplement à présenter nos résultats de l'étude et les interprétations relatives à ces résultats.

**PREMIERE PARTIE : LA PRISE EN COMPTE DE L'ASYMETRIE
INFORMATIONNELLE SUR LE PROCESSUS D'OCTROI DU CREDIT PAR
LES BANQUES.**

Cette partie consiste à parler de l'asymétrie information et de l'octroi de crédit, les problèmes que pose l'asymétrie d'information, les caractéristiques liées à ces deux notions, les déterminants de l'octroi de crédit, les théories appliquées telles que : les théories contractuelles, d'agence, de signale. Nous présenterons dans un premier temps les fondements théoriques d'asymétrie d'information et les déterminants l'octroi du crédit (chapitre 1) et dans un second temps, le processus de l'offre du crédit au Cameroun (chapitre 2).

**CHAPITRE 1 : FONDEMENTS THEORIQUES DE L'ASYMÉTRIE
INFORMATIONNELLE ET DEERMINANTS DE L'OFFRE DE
CREDIT**

Dans ce chapitre nous allons d'une part définir les concepts de l'asymétrie d'information et octroi du crédit, les problèmes d'asymétrie informationnelle et l'octroi du crédit (section 1), et d'autre part examiner les déterminants de l'offre de crédit et mettant en relation l'asymétrie d'information et l'octroi du crédit (section 2)

Section 1 : Concepts Clés Et Caractéristiques De l'Asymétrie Informationnelle Et Octroi Du Credit Au Cameroun

Dans cette section, sera mis en exergue la définition des concepts fars et leurs liens existants.

1.1 Concepts Clés

En économie, il y'a asymétrie d'information quand certains opérateurs détiennent des informations particulières qui ne sont pas transmises au prix des actifs sur le marché. L'asymétrie d'information peut avoir deux origines selon Roger (1988) : elle peut provenir soit du fait d'un partenaire disposant d'information de plus que l'autre, soit des coûts d'obtention de l'information et ces derniers entraînent probablement le phénomène de rationnement de crédit.

Goyer (1995), identifie deux types d'asymétrie : l'asymétrie d'information ex ante qui résulte de l'incapacité du prêteur à évaluer correctement la demande de financement de l'entreprise ; elle est à l'origine du phénomène de sélection adverse sur le marché du crédit Stiglitz et Weiss,(1981) et est susceptible de conduire le banquier à limiter son offre de financement et à exclure du marché les entreprises les plus risquées, en particulier les PME Psillaki, (1995) ; l'asymétrie d'information est relative à l'incapacité du prêteur à s'assurer de l'usage des fonds distribués. Le prêteur supporte alors un risque de substitution des actifs Jensen et Meckling, (1976) ou aléa moral ; Stiglitz et Weiss, (1981) ; l'asymétrie d'information ex post, se réfère à

des situations où un côté du marché ne peut observer le comportement de l'autre. Exemple : le marché d'assurance où l'assureur ne connaît toujours pas le comportement de l'assuré d'où l'introduction des clauses pour contrôler et limiter ou introduire des éléments de redressement des comportements.

L'octroi du crédit quand elle consiste à attribuer une certaine somme, pour un usage défini. Dans le domaine financier, l'octroi du crédit désigne une action menée par une entreprise ou par un investisseur, dont l'objectif consiste à chercher la meilleure répartition possible pour les fonds investis. L'octroi du crédit prend en compte plusieurs paramètres financiers, entre autre le rendement de chaque catégorie d'actifs, la durée des investissements et le risque associé à chacun d'entre eux. En se basant sur ses paramètres, l'investisseur cherche à allouer tel montant de fonds pour telle opération et telle opération, en cherchant la meilleure répartition, pour réduire les risques et obtenir le meilleur rendement. Même si l'asymétrie d'information est une source de profit généré essentiellement sur les anciens clients sur lesquels les prêteurs détiennent plus d'information que les autres, cette asymétrie d'information peut être une source de sélection adverse engendrant une distorsion dans l'octroi de crédit. Cette distorsion est plus marquante sur le marché de crédit pour les entreprises de petite taille. Le contexte informationnel est considérablement asymétrique du fait de l'information disproportionnée entre le dirigeant de l'entreprise qui connaît toute la réalité interne de l'entreprise et le prêteur à l'externe qui ne peut pas observer cette réalité. Cette asymétrie devient alors une source d'obstacles limitant ce type d'entreprise de choisir le financement souhaité

1.2 Caractéristiques d'asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun

Lorsque les dirigeants d'une entreprise décident de financer les investissements de cette dernière par la dette, ils s'engagent dans une relation d'affaires avec les prêteurs de capital, et deviennent des candidats à des crédits. Si les caractéristiques des candidats aux crédits sont parfaitement connues par les prêteurs, des contrats de prêt sont plus facilement conclus entre les parties, et les problèmes d'agence (emprunteur-prêteur) sont moins susceptibles de se produire. Par contre, dans un marché de crédit caractérisé par une asymétrie d'information qui laisse les caractéristiques des candidats non observables, les problèmes de la sélection adverse et l'aléa moral sont susceptibles de se produire avant et après la conclusion du contrat de prêt.

Le problème de sélection adverse est susceptible de se produire, car les prêteurs ne sont pas bien informés sur la situation réelle des candidats. En effet, ils peuvent choisir des candidats

risqués ou ignorer des candidats qui représentent un potentiel de profit. Le problème d'aléa moral est susceptible de se produire aussi, car une fois le prêt est accordé, les prêteurs ne peuvent pas contrôler le comportement du dirigeant de l'entreprise qui pourrait affecter sa capacité à rembourser le prêt. Les problèmes de la sélection adverse et d'aléa moral associés à l'asymétrie d'information peuvent induire des coûts plus élevés.

L'importance de l'asymétrie d'information dans l'intermédiation financière a été reconnue par les économistes après les travaux d'Akerlof (1970) dans « **The Market for lemons** »¹. Puis, Stiglitz et Weiss (1988) ont approfondi la question de l'asymétrie de l'information et sa relation avec le marché du crédit, et ont montré que l'équilibre du marché du crédit peut être établi dans une position où une partie de la demande reste insatisfaite pour un taux d'intérêt qui maximise le rendement des banques. L'explication donnée à ce phénomène est que les banques rationnent leurs crédits à cause des risques liés à certains demandeurs. Ce rationnement est dû au fait que les Institutions financières ne disposent pas d'assez d'informations sur la situation financière des demandeurs pour pouvoir évaluer correctement les risques associés. À ce point d'équilibre, les institutions financières préfèrent rationner le crédit que d'augmenter le taux d'intérêt ou les garanties exigées, car cela peut exclure les emprunteurs sûrs ou les induire dans des projets risqués, ce qui peut réduire ou mettre en péril les profits attendus Stiglitz et Weiss, (1981). L'asymétrie d'information incite et conduit les opérateurs à des réactions visant soit à les exploiter (on parle de comportement opportuniste) soit pour limiter les inconvénients (recherche de l'information, surveillance, incitation diverses à l'exécution des contrats). La théorie d'agence et celle des signaux ont contribué à l'identification des conflits d'intérêt et à la modélisation des comportements pour en délimiter les inconvénients. Ainsi, la théorie de l'agence vise à expliquer les formes de contrat dans un contexte d'asymétrie d'information. En déléguant une partie des décisions à un mandataire que l'on appelle agent, le mandant (principal) réduit ce qu'il devait engager en absence de cette délégation. Cependant, la relation d'agence n'est pas sans coûts, ces coûts sont relatifs à la surveillance du mandataire, aux incitations à lui fournir pour qu'il fasse urgence ou à un coût résiduel. La théorie des signaux quant à elle recherche les moyens utilisés par certains agents pour se signaler au marché et leur permettre de se différencier des autres (différencier les mauvais des bons) Bien que l'analyse de Stiglitz et Weiss ne définit pas le type d'entreprises qui se trouvent contraintes d'accéder à des crédits bancaires, elle évoque que la cause principale du non- respect du délai de paiement du crédit est la non-

¹ Cité par Miller (2003) dans « credit reporting system and international economy ».

Observation des caractéristiques des entreprises candidates, considérées risquées par les banques. Or, les PME sont les entreprises les plus opaques, du fait des caractéristiques de ces dernières. Parmi ces caractéristiques sur lesquelles les PME sont préjugées par les prêteurs nous citons : la faible capitalisation, la concentration du pouvoir dans les mains du dirigeant-proprétaire et le manque de confiance dans les capacités managériales McMahon et al. (1993). Par conséquent, les emprunteurs sont susceptibles d'être placés dans le segment de la demande insatisfaite, lorsqu'elles sont candidates à des crédits bancaires.

En plus de ces caractéristiques engendrant une asymétrie d'information dans la relation entre les emprunteurs et les prêteurs au Cameroun, cette asymétrie d'information est engendrée aussi par la faiblesse des institutions susceptibles d'informer les prêteurs sur l'historique de crédit des entreprises. Les institutions financières considèrent cela en tant qu'une cause principale qui limite l'accès au crédit pour les PME du pays. Dans cette même option, R. Rocha et al. (2011) souligne que les principaux arguments avancés par les banques qui font des obstacles à l'accès au crédit pour ces PME, sont le manque de transparence des emprunteurs, la pauvreté des informations sur les crédits dans les systèmes d'information sur les crédits et la faiblesse des droits de créanciers dans les lois de ces pays.

1.2.1- Contraintes de financement des banques au Cameroun

La littérature qui traite les contraintes de financement des banques au Cameroun est rare. En majorité sont les rapports de la Banque Mondiale qui traitent cette question. Parmi ces rares études qui se sont intéressées à cette question, on trouve celle de Herrala et Turk Ariss (2012). Le but principal de cette étude consiste à estimer les limites de crédit et leur impact sur l'accumulation du capital dans le pays avec une comparaison entre les pays qui ont vécu des révolutions populaires dans les dernières années et ceux qui ne les ont pas vécus. Les chercheurs utilisent la méthode de l'Analyse des Frontières Stochastiques (AFS) pour modéliser les contraintes de financement.

Vu que le but des auteurs est d'examiner l'effet des limites de crédit sur l'accumulation de capital, les frontières estimées par Herrala et Turk Aniss (2012) ne sont pas le niveau d'investissement espéré, mais le maximum de crédit possible à obtenir. Les limites de crédit ont été construites à partir du modèle de Kiyotaki et Moore (1997). Les auteurs trouvent que les limites de crédit ont des effets très significatifs sur l'accumulation du capital. L'effet

quantifié donne qu'une augmentation de 1% dans les limites de crédit augmente de 0.5% l'accumulation du capital. Un autre résultat qui ressort de l'analyse descriptive de cette étude suggère qu'il existe des différences significatives dans les limites de crédit entre les pays et les secteurs d'activités. Particulièrement, les marchés de crédit dans les pays qui ont vécu des soulèvements populaires ont des limites de crédit plus élevé que le reste de région du pays.

De ce qui précède, il était question pour nous de définir les concepts clés d'asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun, ainsi que leurs caractéristiques. Pour étayer cela, nous les avons définies, montrer les problèmes que posent l'asymétrie d'information, les théories qui expliquent le phénomène d'asymétrie d'information et en fin montrer comment elles peuvent être financé. A présent nous allons établir la relation entre l'asymétrie informationnelle et octroi du crédit.

Section 2 : Relation Asymétrie Informationnelle Et Octroi De Credit

Dans cette section il sera question pour nous présenter la relation entre asymétrie informationnelle et octroi du crédit d'une part ainsi que les déterminants de l'offre de crédit au Cameroun d'autre part.

2.1.1 Le partage d'information et l'offre du credit

Plusieurs outils ont été utilisés pour réduire l'asymétrie d'information source de rationnement et d'inefficience d'octroi des crédits. La garantie est un de ces outils couramment utilisés pour inciter les emprunteurs à révéler de l'information sur eux même.

Toutefois, l'utilisation du collatéral est problématique pour les banques des pays en développement caractérisées par la faiblesse du capital susceptible d'être utilisé pour garantir leurs crédits, ainsi que pour les banques lors de la liquidation de ces immobilisations. La surveillance ou « Monitoring », le dépistage ou « Screening » et le partage d'information sur l'historique de crédit des prêteurs sont aussi des outils utilisés par les banques pour réduire l'asymétrie de l'information et représentent des sources de la rente informationnelle que dispose chaque banque sur ses clients.

Le partage de l'information sur le crédit est un échange d'information sur les crédits entre les prêteurs. Ce mécanisme a pris de l'importance récemment dans la littérature comme un outil formel utilisé par le système bancaire pour résoudre les problèmes liés à l'asymétrie de l'information qui se manifeste dans la relation entre les prêteurs et les emprunteurs. Selon

Pagano et Jappelli (1993) ; Padilla et Pagano (1997,1999); Kallberg et Udell (2003) le partage de l'information ajoute de la valeur dans le marché du crédit. Plus précisément, ce partage joue un rôle crucial dans l'amélioration de la performance du marché du crédit et dans la facilitation de l'accès des plus pauvres au crédit McIntosh et Wydick, (2004). De plus, le partage de l'information augmente la marge bénéficiaire des institutions de crédit par le biais de l'effort investit davantage dans l'acquisition de l'information douce résultante de la relation personnelle entre le prêteur et l'emprunteur, devient le seul domaine de compétition entre les prêteurs Karapetyan et Stacescu, (2014).

2.1.1.1 Les effets du partage d'information sur la disponibilité du crédit

Brown et al. (2009) recensent les bienfaits du partage de l'information sur les crédits cités dans la littérature précédant leur étude. Ils soulignent que le partage de l'information sur les crédits aide à surmonter le problème de la sélection adverse et d'aléa moral, incite les emprunteurs à repayer leurs crédits, protège les créanciers du hold-up et protège les emprunteurs contre le surendettement.

L'étude précédemment citée se penche aussi à l'évaluation empirique de l'impact du partage de l'information sur la performance du marché du crédit dans un environnement caractérisé par un faible cadre légal dans 24 pays de l'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Les auteurs parviennent aux conclusions suivantes :

- Le partage de l'information affecte la disponibilité et le coût du crédit, particulièrement dans les pays où les droits de créanciers sont faiblement protégés.
- Le partage de l'information et la transparence sont des substituts dans l'amélioration de la disponibilité des crédits.
- Le partage de l'information joue un rôle de substitut pour la protection des droits de créanciers. Son impact est significativement présent dans les pays où les droits des créanciers sont faibles. Ce dernier résultat concorde l'étude de Djankov et al. (2007).

En résumé, le partage de l'information sur les crédits aide les banques à accorder plus de crédits et améliorer ainsi leur disponibilité pour les entreprises, en particulier celles qui sont jugées opaques et qui œuvrent dans les pays caractérisés par un faible environnement légal tels que les PME au Cameroun. Quelques effets liés au partage de l'information sur les crédits sont mentionnés dans ce qui suit :

2.1.1.1.1 La réduction de la sélection adverse

Pagano et Jappelli (1993) montrent dans cette étude théorique que le partage d'information sur les crédits améliore la disponibilité de l'information sur les candidats au crédit et atténue ainsi le problème de la sélection adverse. Ce modèle théorique prédit que si les banques échangent de l'information sur les crédits concernant les clients en dehors de leur localité, elles peuvent accorder des crédits sécurisés non seulement aux clients dans leur localité où la banque dispose déjà de l'information à travers les anciennes relations de crédit, mais aussi aux clients en dehors de leur localité. Toutefois, les auteurs concluent que l'effet agrégé du partage de l'information sur l'activité du crédit est ambigu du fait des conséquences de l'information négative qui incite les banques à limiter l'accord des crédits. Dans la même voie, Jappelli et Pagano (2002) testent empiriquement l'hypothèse que le partage d'information entre prêteurs encourage l'activité du crédit et augmente la sensibilité des emprunteurs à rembourser leurs crédits par des interviews directes en utilisant les registres de crédit privé et public comme moyen de partage de l'information. Ils parviennent à la conclusion que le partage d'information est associé à une large activité de crédit et à un faible taux de non-remboursement.

2.1.1.1.2 L'incitation au remboursement

Le partage de l'information sur les crédits agit aussi sur l'incitation des emprunteurs au remboursement et engendre un effet disciplinaire sur le comportement des emprunteurs. Ces derniers sont incités à rembourser leurs crédits dans un environnement où c'est difficile pour la banque d'imposer le respect des contrats Klein (1992). Cette étude théorique prédit que les emprunteurs sont incités à repayer leurs dettes au risque de se retrouver sur la liste des clients douteux, et par conséquent sont évincés du marché du crédit. Dans une telle situation, il serait difficile pour eux de décrocher un crédit dans le futur, puisque, l'emprunteur qui ne remplit pas ses obligations pour une fois dans un contrat, son image sera endommagée chez tous les futurs potentiels prêteurs. Dans le même ordre d'idées, Padilla et Pagano (1997) concluent que le partage d'information sur les crédits réduit la rente informationnelle, source de profit des prêteurs, mais augmente également l'incitation des emprunteurs à l'effort de respecter le contrat de prêt. Basés sur un modèle à deux périodes avec compétition imparfaite, les auteurs montrent que l'absence de partage d'information détruit toute incitation à l'effort² de la part des emprunteurs, ce qui affecte négativement les profits des prêteurs et le bien-être social. Par

ailleurs, lorsque les banques partagent de l'information entre elles, le volume des crédits se développe, les taux d'intérêt baissent et le taux de défaut moyen diminue.

Enfin, l'intensité de l'effet disciplinaire sur le comportement des emprunteurs dépend du type et de la fréquence d'échange de l'information Padilla et Pagano, (2000). Dans un modèle simple à deux périodes avec sélection adverse et aléa moral et avec une compétition parfaite (ex ante), ces auteurs concluent que le partage des informations sur l'historique de défaut pourrait augmenter l'incitation des emprunteurs à faire plus d'effort dans leurs projets, et réduire ainsi le risque de défaut, mieux que de partager plus d'information sur leurs caractéristiques. Empiriquement, Behr et Sonnekalb (2012) valident l'hypothèse selon laquelle le partage de l'information sur les crédits, entre les prêteurs, améliore la performance des prêts pour la banque par le fait disciplinaire sur les emprunteurs qui prennent en compte que le remboursement des crédits leur permet d'accéder à davantage de crédits dans le futur. Dans cette étude, le partage d'information est assuré par la mise en place d'un registre de crédit public.

2.1.1.1.3 La protection contre le surendettement

Le partage de l'information sur les crédits par les institutions financières permet à ces institutions de savoir l'ampleur de l'endettement des candidats aux crédits. Les informations échangées concernent leurs anciens défauts, leurs arriérés, leur risque de crédit, les garanties et la structure des échéances de leurs dettes, permettent d'évaluer le risque de non-remboursement lié au surendettement de leurs candidats qui peuvent s'endetter à travers plusieurs banques pour financer un ou plusieurs projets. Dans un contexte de financer un ou plusieurs projets d'investissement par une multitude de banques et l'incertitude résultante sur le montant total de la dette et les échéances de remboursement des prêts, Bennardo, et al., (2007) examinent théoriquement le rôle joué par le partage de l'information. Les auteurs trouvent que le partage d'information joue un effet pro compétitif par le fait d'éliminer la peur des institutions financières sur le surendettement de leurs clients, ce qui favorise l'accord de crédit sûr pour les entreprises.

² Dans l'étude de (padilla & Pagano, 1997), la performance de chaque prêt dépend de l'effort de l'entrepreneur. Les entrepreneurs savent qu'ils vont être exploités par les banques par des intérêts élevés du fait du monopole informationnel, donc ils ne vont pas améliorer leur effort dans la première période. Par contre si les banques s'engagent à partager les informations, ils renoncent au comportement opportuniste et les entrepreneurs augmentent leur effort par cette anticipation

2.1.1.2 Les effets du partage d'information sur le coût du crédit

Le partage de l'information sur le crédit diminue le coût de la recherche de l'information par les institutions financières. Ce coût est souvent supporté par les entreprises candidates au crédit, et peut être un des motifs d'auto-exclusion qui empêchent les petites entreprises de demander un prêt auprès des institutions financières. Ceci est souvent le cas lorsque le crédit susceptible d'être demandé est de petit montant ou lorsque les entreprises œuvrent dans un environnement juridique faiblement établi.

Le partage de l'information peut ainsi jouer un rôle crucial dans la réduction du coût de crédit. En considérant un échantillon de 24 pays de l'Europe de l'Est et de l'ex Union Soviétique, Brown et al. (2009) concluent que le partage de l'information, via un registre de crédit, augmente la disponibilité du crédit et réduit le coût du financement. Ce mécanisme est particulièrement utile pour les banques qui opèrent dans un environnement où la faiblesse du droit augmente le coût du processus de sélection et d'exécution des contrats.

2.1.2 Les Systèmes d'information Sur Le Credit

Les institutions financières prennent de l'information sur leurs clients à travers les relations d'intermédiation. Ces informations sont souvent stockées dans une base de données et utilisées dans l'évaluation de la solvabilité et des risques de leurs clients lorsqu'ils sont candidats à des crédits. Dans le cas d'un nouveau candidat, la banque est portée à enquêter elle-même pour en savoir davantage sur sa situation financière. Le processus d'enquête sur les nouveaux candidats pour ramasser de l'information nécessaire à l'évaluation est coûteux. Souvent, la banque exige des garanties pour diminuer l'asymétrie de l'information en poussant les candidats à révéler de l'information privée sur eux-mêmes et pour se protéger contre les risques de non-remboursement. Ce processus est encore plus difficile et long pour la banque, notamment dans les pays à faibles droits de créanciers. De plus, ce processus est problématique pour les PME qui ne disposent pas souvent d'actifs suffisants pour répondre aux exigences de la banque.

L'accès aux informations que disposent les autres institutions financières peut aider les prêteurs à réduire les coûts liés à l'asymétrie de l'information. Ils sont ainsi incités à partager de l'information dont ils disposent avec leurs rivaux. Par contre, ils sont réticents à le faire à cause de la perte de leurs rentes informationnelles pour rester compétitifs sur le marché du crédit. Brown et Zehnder (2008) montrent, en étudiant l'effet de l'asymétrie d'information et la

compétition sur le partage d'information dans un marché expérimental, que le partage d'information, récoltée par les prêteurs, les aide à distinguer les bons des mauvais emprunteurs. Les auteurs soulignent aussi que l'asymétrie de l'information pousse les prêteurs à échanger de l'information sur les crédits, alors que la compétition les incite à ne pas le faire. L'importance de l'accès à l'information pour améliorer l'efficacité des institutions et réduire les coûts associés à l'octroi de crédits engendre la formalisation et l'institutionnalisation du partage de l'information et favorise l'émergence des systèmes d'information sur les crédits Miller, (2003). Ces systèmes augmentent la transparence dans le marché du crédit en donnant une image plus claire sur le type du candidat au prêt, ce qui permet aux prêteurs d'optimiser les rendements de leurs portefeuilles.

L'étendue et l'efficacité du système d'information sur le crédit varient d'un pays à l'autre et d'une région à une autre. Dans les pays développés, ce système joue un rôle très important pour le développement du secteur financier et l'expansion de l'accès au financement. Les pays dans lesquels un système d'information est bien établi et intense ont un taux de crédits élevé par rapport au PIB (Djankov et al. 2007; Madeddu, 2010).

Dans les pays en développement, les systèmes de partage d'information sont encore faiblement établis, ce qui laisse supposer que les institutions financières trouvent encore de la difficulté à évaluer correctement les risques associés aux emprunteurs. De ce fait, les entreprises les plus opaques, telles que les PME, souffrent davantage de contraintes de financement sur le marché du crédit. Ce type d'emprunteurs peuvent bénéficier beaucoup de l'établissement d'un système d'information sur les crédits qui est considéré comme l'une des plus importantes institutions dans un système financier moderne, non seulement pour l'analyse des crédits, mais aussi pour l'identification des politiques publiques appropriées lorsqu'il est temps d'évaluer l'efficacité de certaines mesures politiques Miller, (2003). Plus qu'une raison a été citée par (Miller, 2003) pour l'implantation d'un système d'information sur les crédits dans un pays. On retrouve, entre autres, l'importance pour le secteur privé des prêts d'atteindre les emprunteurs marginaux tels que les petites et les moyennes entreprises et les consommateurs à faible revenu qui n'ont pas souvent de garantie physique pour leurs prêts. Ainsi, le système peut les aider à créer un « collatéral-réputation » qui est valorisable dans le marché de crédit et leur facilite l'accès au financement. Djankov et al. (2007) démontrent empiriquement que le système d'information sur les crédits est relativement plus important dans les pays à faible niveau de développement financier. De sur croît, le système d'information améliore la performance des prêts McIntosh et Wydick, (2004). Les deux

institutions qui sont au cœur du système d'information sur les crédits sont le « **registre public de crédit** » et le « **registre privé de crédit** » connu sous le nom de « **credit bureau** » ou « **bureau de crédit** ».

2.1.2.1 Registre public de crédit « public credit bureaus »

Le registre public de crédit (RPC) est établi et géré par l'État, en général par la banque centrale ou l'autorité de surveillance. Il rassemble les informations venant des institutions financières et des autorités de contrôle à partir de certains montants. La contribution des institutions financières dans le développement de ce registre est en général obligatoire³, puisqu'elle est imposée par la loi. Les informations disponibles dans ce registre sont relatives à l'état actuel de l'emprunteur et ne sont pas à l'historique de crédit. Un RPC rapporte par exemple, le montant total de la dette et n'est pas le détail individuel de chaque prêt. Les RPC, à travers le monde, ne donnent pas les mêmes informations. Le RPC en Argentine contient des informations concernant les défauts, les arriérés, le total des prêts, les taux d'intérêt et les garanties. Par contre en Belgique, le RPC nous enseigne sur les défauts et les arriérés seulement Jappelli et Pagano, (2002). L'accès aux informations que contient le registre de crédit est autorisé seulement aux employés de la banque centrale ou à certaines institutions financières dans le but de la surveillance sous des règles de confidentialité très strictes, généralement exigées par la loi.

2.1.2.2 Registre privé de crédit « private credit registries »

Le bureau de crédit (BC) ou le registre de crédit privé (RCP) est une institution privée établie et gérée par le marché du crédit, souvent par des entreprises privées ou par des associations professionnelles pour partager de l'information sur les emprunteurs. Il obtient de l'information à partir d'une variété de sources de financement bancaire et non bancaire. Il offre un historique sur le crédit des emprunteurs sous forme de rapport de solvabilité. Ayant un but commercial, ce registre propose plusieurs produits à valeur ajoutée pour le marché de crédit tel que, l'évaluation par scores et la détection des fraudes. Dans cette deuxième section il était question pour nous d'établir une relation entre l'asymétrie d'information et l'allocation du crédit. Pour ce fait, nous l'avons démontré à travers le partage de l'information et l'offre du crédit, et les systèmes d'informations sur le crédit.

³Jappelli et Pagano (2002) ont mentionné que la participation au RCP au Srilanka est volontaire

2.2. Les Déterminants De L'offre Du Crédit Au Cameroun

Après avoir examiné l'impact de l'asymétrie d'information dans la relation de crédit, et ses conséquences sur le financement des banques ainsi que sur la croissance et le développement de ces entreprises, nous allons maintenant évoquer les facteurs déterminants des contraintes de financement. Ces facteurs touchent à la fois l'environnement de l'entreprise, ainsi que celui des environnements dans lesquels les entreprises opèrent.

2.2.1 Les déterminants au niveau de l'entreprise

Plusieurs études montrent que les caractéristiques des entreprises qui prédisent le mieux les contraintes de financement sont : l'âge de l'entreprise, la taille de l'entreprise et le fait que l'entreprise soit possédée en majorité par des étrangers ou non, connue en anglais par le « Ownership » Beck et al. (2006). Ces mêmes résultats sont aussi évoqués par Kira (2013) dans le cas des PME de l'Est d'Afrique. En particulier, le « Ownership » et l'âge sont des déterminants significatifs des contraintes de financement. De ce fait, les entreprises possédées par des nationaux et les entreprises jeunes font face à des contraintes plus sévères que celles détenues par des étrangers et les entreprises plus âgées. Nous détaillons dans ce qui suit ces déterminants.

2.2.1.1 La taille de l'entreprise

Plus l'entreprise est grande, plus elle dispose de capitaux et d'immobilisations importantes. En général, elle a plus d'accès au financement dû à sa capitalisation forte susceptible d'être utilisée comme garantie des prêts. De plus, les grandes entreprises peuvent se financer sur le marché du capital. Les études montrent que la taille de l'entreprise est un facteur déterminant des contraintes de financement Beck et Demirguc-Kunt, (2006) ; Bigsten et al. (2003) ; Love, (2003). Les résultats de l'étude de Bigsten et al. (2003) suggèrent que la demande de crédit est liée fortement à la taille de l'entreprise alors que l'offre du crédit se tourne vers les entreprises qui ont un fort profit attendu. Les PME, considérées à faible profit attendu par rapport aux grandes entreprises, sont susceptibles de se confronter à plus de difficultés pour accéder au financement bancaire.

2.2.1.2 L'âge de l'entreprise

La durée et la qualité de la relation entre l'entreprise et la banque sont des outils utilisés par les banques pour mitiger l'asymétrie d'information lors de l'étude des demandes de crédit.

Plus l'entreprise a de longues relations avec la banque, moins l'asymétrie de l'information est grande. De plus, Uchida et al. (2012) soulignent qu'il existe une association entre l'activité des agents de banques et la production de l'information douce dans la relation de crédit entre les emprunteurs et les prêteurs.

En ce sens, plus la relation entre l'agent de la banque et la PME est intense, plus l'information produite sur cette entreprise est grande. Les nouvelles entreprises et celles qui ont une relation limitée avec les banques semblent être plus contraignantes financièrement, puisque les créanciers n'ont pas assez de temps pour monitorer ces entreprises, et ces dernières n'avaient pas le temps nécessaire afin de construire une relation de long terme avec les prêteurs⁵

2.2.1.3 La propriété de l'entreprise

Dans les pays en développement, lorsqu'une entreprise est en majorité possédée par des étrangers, elle a plus de facilité à accéder à des fonds pour financer ses investissements. Les fonds ne viennent pas forcément du pays de l'activité, mais peuvent venir des institutions financières à l'étrangère. Sauf que le transfert de capitaux dans les pays en développement est souvent problématique. Plusieurs études ont testé empiriquement l'effet de la possession sur les contraintes de financement dans des pays en développement. Par exemple, Kira (2013) utilise un échantillon de 1933 entreprises, localisées dans cinq pays de l'Afrique de l'Est, et documente que l'un des déterminants significatifs des contraintes de financement pour les PME est le «Ownership ». En effet, les PME de propriété locale (domestiques) font face à des contraintes plus sévères que celles possédées par des étrangers.

2.2.1.4 Le sexe du dirigeant ou du manager

Guyot et al. (2007) considèrent que le sexe du dirigeant est un déterminant de la croissance des entreprises. Ces auteurs conçoivent que les femmes sont plus orientées vers la famille, et que les institutions financières ont souvent tendance à imposer des conditions sévères aux femmes entrepreneures pour garantir leurs prêts. Ce constat est soutenu aussi par Stevenson (2010) qui indique que plusieurs failles entravent les femmes des pays en développement à accéder à la propriété, au crédit, à l'information et d'autres opportunités.

⁵ Cet argument est donné par Gretler (1988) qui montre que les nouvelles et les petites entreprises sont plus contraignantes que les grandes et les anciennes à cause de la grande asymétrie d'information, cité dans l'article de Beek et al., (2006)..

Également, les institutions financières trouvent de la difficulté à évaluer les risques associés aux dirigeantes des PME dans le pays Stevenson, (2010). Ces institutions associent aux femmes entrepreneures des risques plus élevés. Elles composent ainsi avec des offres de crédit coûteuses, et parfois elles se trouvent tout simplement évincées du marché du crédit. Elles se tournent généralement vers des sources de financement informelles. Selon Stevenson (2010), les femmes entrepreneures ont été qualifiées par l'OCDE comme une source inexploitée de la croissance et du développement.

2.2.2 Les autres déterminants

L'économie bancaire se pose toujours la même question, notamment pourquoi y a-t-il des microfinances dans les économies modernes ? Elle utilise ainsi une définition étroite de la microfinance à savoir que celle-ci a pour rôle de recevoir des dépôts et d'accorder des crédits qui ne sont pas a priori négociés sur les marchés financiers. Dans l'ouvrage de synthèse du prix Nobel Robert Merton, la microfinance n'existe qu'aux travers des fonctions qu'elle remplit dans l'économie. De ce fait, cette conception est présente dans l'ensemble des travaux de microéconomie bancaire Freixas et Rochet, (1997) ; Battacharya et Thakor, (1993) ; Allen et Santomero, (1999...). Cette approche fonctionnelle permet donc de dire que la banque assure trois types de fonctions : l'intermédiation de la liquidité, l'intermédiation du risque Gurley et Shaw, (1960) et enfin, l'intermédiation de l'information ((Landis et al, 1994).

L'intermédiation de la liquidité est la fonction la plus apparente et la plus naturelle qui consiste à réutiliser et à transformer la monnaie détenue par les épargnants dans le but de financer les investissements proposés par les entreprises dénuées de « cash » et en particulier à réconcilier la préférence pour la liquidité des épargnants avec l'horizon de long terme des investissements, en transformant les dépôts à vue en prêts à long terme non liquides Diamond et Dybvig, (1983). Cependant, le risque est inhérent à l'activité bancaire. Il est inévitable parce que c'est dans la nature même des institutions de prendre des risques Godowski, (2004).

L'intermédiation du risque rassemble ainsi toutes les opérations par lesquelles l'entité centralise et retraite les risques financiers⁶ de base pour le compte de l'ensemble des agents économiques. S'agissant de l'intermédiaire de l'information Leland et Pyle, (1977), il traduit le rôle que joue la banque dans la résolution des problèmes d'asymétries d'information entre un entrepreneur sans richesse initiale, qui détient seul la connaissance complète de son projet et des investisseurs épargnants. C'est ainsi que depuis l'article de Diamond (1984), la banque a été analysée en détail dans sa fonction de « Delegated monitor » comme l'entité la mieux à

même de résoudre, pour le compte de l'ensemble des investisseurs, les problèmes de révélation de l'information sur un projet, des difficultés du type incitation et aléa moral.

2.2.2.1 Les facteurs explicatifs de l'offre de crédit bancaire

Les déterminants de l'offre de crédit peuvent être définis comme étant les facteurs qui sont à l'origine de la décision des agents économiques, dont essentiellement des entreprises, à faire recours au crédit bancaire. La recherche de ces déterminants est basée sur les motivations et les objectifs des agents à entreprendre des décisions de l'offre de crédit. Plusieurs facteurs peuvent être pris en compte :

Tout d'abord, les modifications de comportement des entreprises à travers le cycle économique, c'est-à-dire des facteurs macroéconomiques peuvent contribuer à expliquer les fluctuations à court terme de l'activité des entreprises. Les théories sur le comportement des banques telles que : la myopie au désastre Guttentag et Herring, (1986) ; le comportement moutonnier Azariadis, (1981) ; Cole et al, (2000) ; Obstfeld, (1986) ; Orléan, (1992) ; Rajan, (1994) ou encore, l'hypothèse de la mémoire institutionnelle Berger et Udell, (2004) permettent exactement de justifier l'ajustement du comportement des microfinances pendant le cycle économique tout en négligeant le comportement des demandeurs de crédit.

D'un point de vue empirique, certains travaux Asea et Blomberg, (1998) ; Lown et Morgan, (2006) montrent par exemple d'une part, que les conditions auxquelles les entreprises demandent du crédit évoluent de façon cyclique, et d'autre part que ces évolutions ont des répercussions sur l'ampleur à la fois du cycle du crédit mais également sur le cycle des affaires. Ceci veut dire qu'il existe bien une relation entre l'activité des entreprises et leur comportement de demande de crédit bancaire.

En outre, la réglementation bancaire peut également influencer le comportement de demande à court terme sur le marché du crédit. Van den Heuvel (2007) par exemple développe un canal du capital bancaire dans lequel, la contrainte réglementaire en fonds propres réduit la demande par le biais de l'offre de crédit sur le marché bancaire. Par ailleurs, Zicchino (2006) montre aussi que la réglementation sur les fonds propres ne conduit pas simplement à amplifier les chocs de politique monétaire, mais plus généralement les chocs affectant les conditions macroéconomiques, et dont celle de demande de crédit bancaire.

⁶ Il s'agit par exemple du risque de contrepartie ; des risques de marché ; du risque opérationnel ; du risque de liquidité...

2.2.2.2 Le différentiel des taux d'intérêt et l'offre de crédit bancaire

La question de l'impact de la concurrence sur la tarification des services bancaires est moins évidente qu'elle y paraît. En effet, la littérature sur le lien entre l'asymétrie d'information et l'offre de crédit est presque inexistante. En effet, la plupart des modèles analysant les marchés bancaires se concentrent sur le marché de crédit alors que celui des dépôts joue également un rôle significatif. En effet, des nombreux modèles passent par la concurrence bancaire pour expliquer le coût du crédit. Ainsi, certains auteurs ont pu expliquer cette relation entre demande de crédit et le spread des taux d'intérêt.

De cette manière Petersen et Rajan (1994), ont mis en évidence à partir des données des PME américaines, le fait que l'accès au crédit est d'autant plus facile que l'écart entre les taux débiteurs et les taux créditeurs sur les dépôts est faible. Ainsi, ils ont trouvé que la concurrence approchée par le nombre de banques en relation de long terme avec l'entreprise avait un effet significatif et positif sur les taux d'intérêt appliqué aux petites entreprises américaines. Ce résultat renforce l'hypothèse selon laquelle une concurrence plus forte entre banques conduirait à un coût de crédit plus faible. De même, ces auteurs ont interprété leur résultat en considérant le fait que seule une relation bancaire exclusive réduirait le coût du crédit.

D'autre part, toujours concernant le cas des Etats-Unis, certaines études concluent que le coût du crédit décroît avec le degré de concurrence Berger et Udell, (1995). Toutefois, Cole (1998) vient nuancer ce résultat en démontrant que la disponibilité du crédit est une fonction croissante du taux d'intérêt sur les marchés bancaires. Angelini et al. (1998) trouvent quant à eux (sur des données italiennes) que seules les entreprises ayant une relation de moins de trois ans avec leurs banques sont plus contraintes que les autres dans leur accès au crédit. Par ailleurs, les études empiriques sur la base d'un échantillon des petites entreprises italiennes réalisées par Angelini et al. (1998) montrent contrairement aux résultats de Petersen et Rajan, que les firmes qui concentrent leurs sources de financement payent un taux d'intérêt plus élevé que celles entretenant de multiples relations bancaires, dont celle de clientèle. Dans le même ordre d'idée, Bonfim et al. (2009) ont mis en évidence sur la base d'une large base de données concernant des PME portugaises, qu'une relation bancaire supplémentaire pour les petites entreprises sur le marché du crédit portugais réduisait en moyenne leur coût d'emprunt de 11 à 20 points de base.

Harhoff et Körting (1998) ont montré qu'une plus grande concurrence entre les établissements de crédit allemands à travers la multiplication des relations bancaires permet aux entreprises de bénéficier du financement relationnel bancaire en fournissant moins de collatéraux. Toutefois, seule l'instauration d'une relation de confiance avec sa banque a donc pour conséquence immédiate, la réduction des coûts de financement.

Degryse et Van Cayseele (2000) ont également montré en utilisant des données relatives aux PME belges que les entreprises qui contractent la majorité de leur financement et services financiers auprès du même intermédiaire bancaire bénéficient d'un coût réduit de crédit. Ainsi, ils concluent à l'existence d'une relation positive entre le niveau de la concurrence bancaire et la tarification du crédit. Canovas et Solano (2006) ont obtenu le même résultat en exploitant une base de données relative aux PME espagnoles. Ils concluent que les avantages liés à la concentration de la dette sont plus importants que leurs inconvénients.

Enfin, D'Auria et al. (1999) sur la base des données italiennes trouvent que l'instauration de relations de long terme accroît l'accès des PME au crédit. Cependant, il n'est pas établi qu'un faible niveau de concurrence (relation bancaire exclusive) permet à l'emprunteur de bénéficier d'un coût de crédit plus faible ou de s'exposer à un hold-up (soutien) de la part de sa banque. De plus, selon les mêmes auteurs, la solution optimale pour une entreprise est de concentrer sa dette auprès d'une banque principale afin de lui permettre de disposer d'un avantage concurrentiel l'incitant à baisser les taux d'intérêt, et dans le même temps multiplier les relations bancaires pour empêcher sa banque principale d'extraire des rentes monopolistiques.

Dans ce chapitre il était question pour nous de parler des fondements théoriques de l'asymétrie d'information et de l'octroi du crédit dans le secteur financier. Pour ce faire, nous avons commencé par définir les concepts clés, ensuite énumérer les problèmes qui caractérisent l'asymétrie d'information et en fin parler des problèmes qui lient ces deux notions. Nous allons présentement parler de processus d'octroi du crédit dans le secteur bancaire Camerounais. Ceci constituera notre chapitre II.

CHAPITRE 2 : PROCESSUS DE L'OCTROI DU CREDIT DANS LE SYSTEME BANCAIRE CAMEROUNAIS.

Il est question ici de présenter l'état actuel du système bancaire camerounais. En ce qui concerne l'offre de crédit au Cameroun, elle est proposée par ses secteurs suivants : les banques, les établissements de microfinance. Dans une première section, nous étudierons le secteur bancaire au Cameroun ; et dans une seconde section, l'évolution de l'octroi du crédit au Cameroun par rapport au PIB.

Section 1 : Aperçu Général Du Secteur Bancaire Au Cameroun

Au Cameroun comme dans les autres pays, le système financier est constitué des institutions créatrices de monnaie (la banque centrale et la banque commerciale) ; et des microfinances. Il sera question ici pour nous de caractériser les banques et les microfinances tout en donnant le rôle et la fonction de chaque secteur relatif à l'allocation du crédit.

1.1 La Banque Centrale Et Rôle Relatif A L'octroi Du Credit

Le système bancaire camerounais est constitué de la banque centrale et des banques secondaires qui sont en collaboration avec la BEAC.

✓ La banque centrale

C'est une institution multinationale qui regroupe six pays d'Afrique. Le Cameroun, le Tchad, le Gabon, la RCA, le Guinée Equatoriale et le Congo Brazzaville. Elle a pour fonction principale la création de la monnaie, le renforcement des banques secondaires, veillé à l'équilibre monétaire et à l'orientation de la politique monétaire.

✓ Les banques secondaires

Comprennent :

- **Les banques commerciales** : qui sont celles dont les opérations consistent à accorder des crédits et à recevoir des dépôts à l'échéance maximale de deux ans.

- **Les banques d'affaires** : qui sont celles spécialisées dans les prises de participation des entreprises existantes.

1.1.1 Le rôle des banques relatif à l'octroi du crédit

Les banques ont pour rôle :

- ✓ La collecte des fonds publics ;
- ✓ L'octroi des crédits ;
- ✓ La création de la monnaie scripturale

1.1.2 Les principaux acteurs des banques Camerounaise

Dans cette partie, nous présenterons les différentes banques camerounaises et nous montrerons les services qu'elles proposent à leurs clients

Afriland First Bank

Afriland first Bank est un établissement qui a vu le jour en juillet 1987. C'est un réseau de 11 agences réparties sur le territoire. Elle a constitué en 1999 un fonds de capital - risque (MITFUND) destiné aux microprojets. MITFUND apporte des fonds propres aux micro-entrepreneurs du secteur informel. Les financements vont de 200 000 FCFA (304,9 EUR) à 5 millions de FCFA (7622,5 EUR) et concernent divers secteurs (par exemple : la restauration, le commerce, la production). En 2005, le montant total des financements accordés se situait à 240 millions de FCFA (365881,5 EUR), pour un total de 122 microprojets et 8 micro-banques rurales de développement financées.

Afriland a également une activité de microfinance. Elle fait la promotion du réseau d'institutions de microfinance en leur apportant une assistance technique et des possibilités de refinancement. La banque s'adresse donc à une large clientèle (des particuliers aux grandes entreprises). Pour sa clientèle de PME, elle propose tout type de financement à court terme, sur une durée maximale de 2 ans. Elle finance également les investissements par des crédits à moyen terme (durée maximale de 5 ans) et réalise toutes les opérations bancaires internationales. Lors d'une demande de financement, des garanties sont requises (hypothèques et cautions, nantissement de fonds de commerce, etc.). La banque demande également un montant minimal d'autofinancement de 40 %, l'expérience du promoteur ou du gérant est d'ailleurs un argument de poids.

Les principaux taux de financement proposés sont :

- Le taux court terme (13 et 15%)

- Le taux long terme (11 et 13%)

Le remboursement se fait selon la nature de l'activité de l'emprunteur (mensuel, bimestriel, trimestriel, semestriel ou annuel).

 **La banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC)**

La banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) a été créée par l'Etat. En janvier 2000, elle a été privatisée au profit du Groupe des Banques populaires de France. Elle dispose du réseau d'agences le plus étendu du Cameroun et de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale). Elle offre une large gamme de produits et services (par exemple : les cartes bancaires, les guichets Western union et un service de banque à distance par téléphone ou fax). Parmi sa clientèle, nous trouvons des particuliers, des professionnels, des agriculteurs, des PME et des grandes entreprises.

Elle propose tout type de financement à court terme (maximum 1 an) et à moyen terme (maximum 7 ans) aux entreprises. La BICEC finance régulièrement des PME dans divers secteurs d'activités (bois, pétrole, production de sucre, transit, cimenterie, aluminium, production bananière). Toutefois, chaque année, 50% des dossiers venant des PME sont rejetés. Les critères de financement tiennent compte principalement de l'expérience du promoteur. Un montant minimum d'autofinancement de 30 % est généralement exigé, ainsi que des garanties en fonction du projet et du demandeur (hypothèque, caution, nantissement, etc.). Les taux de financement proposés (hors taxes) varient entre 11 % et 16 % pour le court et moyen terme. La BICEC bénéficie de ligne de crédit provenant de l'AFD (agence française de développement) pour encourager ses interventions auprès des PME.

 **Le crédit lyonnais du Cameroun (CLC)**

Le Crédit lyonnais du Cameroun est une banque universelle qui s'adresse prioritairement aux entreprises, elle préfère les grandes plutôt que les petites entreprises. Les particuliers ne représentent qu'une très faible part de son activité. Elle a un large réseau d'agences nationales et de correspondants internationaux. Elle dispose de solides relations avec les principaux organismes de financement internationaux.

Pour les entreprises, elle propose tout type de financement à court terme, sur une durée maximale de 24 mois. Elle finance également les investissements par des crédits à moyen

terme (durée maximale de 5 ans) et réalise toutes les opérations bancaires internationales. Une très faible proportion des dossiers en provenance des PME est rejetée puisqu'ils sont déjà sélectionnés à la base. Les PME financées doivent dégager un chiffre d'affaires au moins égal à 300 millions de FCFA (457351,9 EUR) par an et l'engagement de la banque doit être au moins de 50 millions de FCFA (76225,32 EUR). Lors d'une demande de financement, des garanties sont requises (nantissement de compte à terme, cautions personnelles et solidaires, hypothèque). La banque demande aussi un montant minimal d'autofinancement de 20 à 30%. Les taux de financement proposés pour le court terme varient entre 15 et 18%. Ils se situent entre 12 et 15% pour le moyen terme.

Ecobank

Ecobank Cameroun fait partie du réseau de la banque multinationale africaine, « Ecobank transnational incorporated (ETI) » basée au Togo. L'agence de Yaoundé est sa première filiale en Afrique Centrale. Ecobank propose aux entreprises des financements à court terme, principalement le crédit de campagne. Elle finance également les investissements par des crédits à moyen terme d'une durée maximale de 2 ans, à condition qu'ils soient garantis par une caution bancaire équivalente à 100 % des engagements. Ecobank Cameroun finance des PME qui ont un chiffre d'affaires au moins égal à 50 millions de FCFA. Près de 600 dossiers par an sont soumis au comité, 2 % seulement sont rejetés. Les secteurs d'activités les plus souvent rencontrés dans la clientèle de l'établissement concernent la distribution pétrolière, les entreprises d'import/export, les nouvelles technologies de l'information, le transport, et l'agro-industrie. Lors d'une demande de crédit, les garanties sont nécessaires. La banque ne finance pas les entreprises nouvelles.

La société générale des banques du Cameroun (SGBC)

La Société générale de banques du Cameroun (SGBC) est la plus ancienne banque du Cameroun et la seule à avoir survécu aux restructurations du système bancaire camerounais. Sa force se trouve au sein de son réseau d'agence nationale et de ses correspondants internationaux. Les financements qu'elle propose à sa clientèle sont uniquement à court terme d'une durée maximale d'un an. La SGBC finance des PME dans les secteurs du bois, des industries alimentaires et de la distribution. Les critères de financement sont fixés en fonction du dossier.

La standard chartered bank Cameroon (SCBC)

Elle développe une activité de banque commerciale axée sur le court terme (avances à moyen terme), elle n'offre pas de crédit à long terme.

Union bank of Cameroon (UBC)

Union Bank of Cameroon (UBC) est une banque à capitaux privés créée par le réseau de caisses coopératives. Son objectif est de devenir un partenaire local solide en soutenant des activités qui puissent bénéficier à ses clients. Elle alloue du crédit qu'aux particuliers et aux entreprises.

La Citibank

La Citibank offre des produits à la pointe de l'ingénierie et de la technologie bancaire avec un suivi personnalisé de sa clientèle ainsi que de ses besoins. Elle dispose d'une expérience dans le financement des PME sous-traitantes des grandes entreprises locales et multinationales. Pour sa clientèle d'entreprises, elle propose tout type de financement à court terme, sur une durée maximale de 1 an. Elle finance également les investissements par des crédits à moyen terme (durée maximale de 3 ans) et réalise des opérations bancaires internationales. La Citibank oriente une partie de son activité vers les micro-financements. Cette orientation se concrétise par la recherche de partenaires (des ONG crédibles spécialisées dans le domaine) à qui la banque pourrait offrir des financements.

La Citibank Cameroun finance des PME qui ont un chiffre d'affaires au moins égal à 250 millions de FCFA et qui opèrent dans les secteurs de l'industrie manufacturière, du commerce général et des services. Le montant d'autofinancement nécessaire est de 50% minimum, la PME doit également disposer d'une expérience dans le secteur auquel elle opère.

Amity Bank

Amity Bank s'adresse principalement aux entreprises. Pour sa clientèle, elle propose des financements à court terme (maximum 2 ans). Elle finance aussi des PME de tous les secteurs sauf le bois. Lors d'une demande de financement, les garanties usuelles sont obligatoires, mais le montant minimum d'autofinancement varie d'une PME à l'autre.

 **Commercial bank of Cameroon (CBC)**

La CBC est une banque créée par le groupe industriel camerounais FOTSO. Elle comprend des réseaux d'agences nationales et des correspondants internationaux. Pour sa clientèle d'entreprise, elle propose des financements à court terme (durée maximale 1an), à moyen terme d'une durée maximale de 5ans. Elle réalise également des opérations internationales.

La Commercial Bank of Cameroon finance des PME avec un chiffre d'affaires au moins égal à 100 millions de FCFA. Les secteurs d'activités les plus souvent rencontrés sont : le transport, le commerce, les services, et l'élevage.

Lors d'une demande de financement, des garanties sont indispensables ainsi qu'un montant minimal d'autofinancement qui varie de 25% à 30 %. Les taux à court terme varient de 14 à 18% et les taux de financement à moyen terme varient de 10,5 à 14%. La Commercial Bank of Cameroon bénéficie d'une ligne de crédit auprès de bailleurs de fonds (5 millions d'euros) permettant de réduire de 1 % à 2 % les taux de financement proposés.

Tableau 1 : Récapitulatif de l'actionnariat des différentes banques

Banques	Part des banques privées camerounais	Parts étrangères	Part de l'Etat	Expansion géographique
Afriland	82,14%	17,86%		11
Amity	100%			06
BICEC	3,05%	52,46%	44,49%	27
Citibank		100 %		02
CBC	71,11%	28,9%		07
CLC		65%	35%	15
Ecobank	79,6%	20,4%		2
SGBC	16,32%	58,08%	25,6%	22
SCBC		100%		2
UBC	92%	8%		5

Source: WANDA R. (2007)

Après la présentation des différentes banques du Cameroun, nous remarquons que les banques n'offrent pas toutes les mêmes services. Les taux de financement, les durées de crédits et les garanties varient en fonction des banques. De plus, elles ne visent pas la même clientèle, certaines préfèrent essentiellement les entreprises et d'autres offrent les services à une large clientèle (entreprises et particuliers)

D'après le tableau récapitulatif, nous constatons la présence de plusieurs types d'actionnaires à savoir : les actionnaires privés nationaux, les étrangers et l'Etat camerounais. En fonction de l'actionnariat, nous distinguons différents types de banques :

✚ Les banques purement privées:

Afriland First Bank, Amity Bank, Citibank, CBC, Ecobank, SCBC, UBC. □ Les banques à participation publique : BICEC, CLC, SGBC.

✚ Les banques purement nationales : Amity Bank

✚ Les banques essentiellement étrangères : Citibank et SCBC.

✚ Les banques nationales à participation étrangère minoritaire : Afriland first Bank, CBC, Ecobank, UBC.

✚ Les banques étrangères à participation nationale minoritaire : BICEC, CLC, SCBC.

Nous voyons que les banques les plus implantées géographiquement sont les banques étrangères à participation publique. Cependant, le marché bancaire est très étroit et moins de 10% de la population camerounaise a accès au service bancaire.

En résumé, l'essentiel des activités bancaires concerne, en plus des services, des prêts à court terme liés à des dépôts à vue. La volatilité importante des dépôts des clients et de faibles garanties peuvent expliquer en partie le comportement « frileux » des banques face au crédit. Les investissements productifs à moyen et long terme sont pour l'essentiel financés hors du secteur bancaire, surtout par autofinancement. Au Cameroun, seule Afriland First Bank pratique le capital-risque et le leasing à côté de ses activités bancaires traditionnelles. Elle est aussi en train de développer une implantation en France et en Chine.

1.2 La Microfinance Et Rôle Relatif A L'octroi Du Credit

1.2.1 La microfinance

Marc Labie, définit la microfinance comme l'octroi de services financiers (généralement du crédit et /ou de l'épargne), à des personnes développant une activité productive, le plus souvent de l'artisanat ou du commerce et n'ayant pas accès aux institutions financières commerciales en raison de leur profil socio-économique (il s'agit des pauvres, sans revenus fixes, qui n'offrent aucune des garanties demandées par les institutions bancaires commerciales).

Le **CGAP** (Groupe consultatif pour l'assistance aux pauvres) définit la microfinance comme un « ensemble de services financiers et bancaires à destination des populations les plus pauvres »

La synthèse de ces définitions nous permet de définir la microfinance comme un moyen de développement économique permettant aux personnes à faibles revenus exclues du système bancaire formel, d'améliorer leur mode de vie, d'augmenter leurs revenus, en leur offrant un ensemble de services financiers tels que : l'épargne, le crédit, l'assurance, le transfert d'argent, etc.

Nous devons aussi signaler que la microfinance ne touche pas seulement les pays en voie de développement, mais également les pays riches. La microfinance se développe ainsi dans les pays développés pour aider les populations exclues du marché du travail à créer leur propre micro entreprise.

Il existe, de nombreux cas d'organisations actives en microfinance. Elles sont plus ou moins différentes de par le monde et trois courants essentiels coexistent :

- Le premier, d'inspiration plus coopérative, a cherché à mettre en place ou à renforcer des organisations populaires où les micros entrepreneurs étaient à la fois épargnants et emprunteurs du système.
- Le second, a consisté à transformer une banque existante (ou une partie de cette banque) de manière à la spécialiser en direction des micros entrepreneurs.
- Le troisième a mis sur pied des ONG (organisation non gouvernementale) ayant pour vocation de réaliser elles-mêmes l'intermédiation financière. Dans ce dernier cas, l'accent a

surtout été mis sur l'octroi de crédit, la collecte de l'épargne étant généralement interdite aux ONG.

1.2.2 Règlements de la microfinance au Cameroun

Les IMF au Cameroun sont déclarées sous le régime d'associations ou de coopérative d'épargne et de crédit, relative aux lois du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association et du 14 août 1992 portant sur les sociétés coopératives et aux groupes d'initiative commune. Ce secteur est largement dominé par les associations ou coopératives d'épargne et de crédit (80%). Pour exercer leur activité, les IMF après l'acquisition de leur forme juridique, doivent demander un agrément auprès de l'autorité monétaire qui est le ministère des finances. L'approbation est délivrée après un avis de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). En effet, depuis le 13 avril 2002, les modalités d'exercice de l'activité de microfinance sont définies par la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et régies par le règlement n°1/03/CEMAC/UMAC/COBAC entré en vigueur le 14 avril 2005.

Le règlement CEMAC gère uniquement l'activité mais pas la forme juridique de l'IMF. Il définit la microfinance comme étant une activité exercée par des entités agréées n'ayant pas le statut de banques ou d'établissement financier et qui pratiquent, à titre habituel, des opérations de crédit, et ou de collecte de l'épargne, offrent des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant pour l'essentiel en marge du circuit bancaire traditionnel. Ce code décrit trois catégories d'IMF :

- **La première catégorie** formée d'Institutions de microfinance qui ne traitent qu'avec leurs membres, c'est le cas des coopératives et des associations.
- **La deuxième catégorie**, avec statut obligatoire de Société Anonyme est constituée des IMF qui offrent des services financiers à des tiers.
- **La troisième catégorie** regroupe des IMF qui n'offrent que du crédit et qui ne sont pas autorisées à mobiliser l'épargne, les ressources viennent des bailleurs de fonds.

D'après le règlement, il doit y avoir une seule association de microfinance et les IMF doivent faire partie de cette association. C'est ainsi que le 23 mai 2003, L'Association Nationale des Etablissements de Microfinance du Cameroun (ANEM-CAM) a été créée, avec pour rôle :

- D'assurer la défense des intérêts collectifs des membres
- De représenter la profession auprès des autorités de tutelle, monétaires et des tiers
- D'informer ses membres et le public sous réserve du respect des dispositions de la loi du secteur sur le secret bancaire.

1.2.3 Les acteurs de la microfinance au Cameroun

Parmi Les acteurs intervenant dans la microfinance au Cameroun, nous distinguons : les institutions de microfinance, l'association nationale des établissements de microfinance du Cameroun (ANEM-CAM), les autorités, les ONG, les bailleurs de fonds en microfinance.

1.2.3.1 Les institutions de microfinance

Actuellement, il existe plusieurs institutions de microfinance au Cameroun. Nous distinguons :

La CAMCCUL (Cameroon Cooperative Credit Union League), fondée en 1963, elle rassemble plus de 290 établissements et représente plus de la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Cette fédération a pour but d'assurer la représentativité auprès des pouvoirs publics et de faire reconnaître l'importance de ce secteur dans le développement local.

Elle agit aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. Elle a pour objectif d'aider les pauvres à sortir de la misère en ayant accès au microcrédit impossible pour eux dans les banques conventionnelles. En 1999, elle a créé la Union Bank of Cameroon (UBC).

Les mutuelles communautaires de croissance (MC²), qui sont des micros banques de développement rural créées et gérées par les populations, avec l'assistance d'Afriland First Bank et de l'ONG ADAF ` Appropriate Development for Africa Foundation'. ADAF finance la plupart des IMF du système francophone et joue le rôle de contrôleur financier.

La MC² est le symbole d'une synergie de la masse populaire rurale multipliée par la vitesse d'intégration des valeurs socioculturelles ancestrales au management moderne. La MC² est une formule magique simple à expliquer. Elle signifie que la victoire sur la pauvreté (VP) est possible à condition que les moyens (M) et les compétences (C) de la communauté (C) soient mis ensembles. Ce qui nous donne la formule : $VP = M \times C \times C = MC^2$.

Les Caisses Villageoises d'Epargnes et de Crédit Autogérées (CVECA) soutenues par l'ONG microfinance et développement (MINFED), la Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) et deux institutions françaises : Le centre international pour le développement et la recherche (CIDR) et l'agence française de développement (AFD).

La Mutuelle Financière de Femmes africaines (MUFFA Cameroun) ce sont des coopératives d'épargne et de crédit exclusivement pour femmes, elles reçoivent l'assistance d'Afriland First Bank et de l'ONG ADAF ` Appropriate Development for Africa Foundation. Les coopératives d'épargne et de crédit des promotrices (CECPROM) soutenues par l'Agence canadienne pour le Développement International (ACDI).

En plus des principaux réseaux d'IMF, nous trouvons des institutions qui n'offrent pas que du crédit, c'est l'exemple de l'agence de crédit pour l'entreprise privée au Cameroun (ACEP) et de « Cameroun Gatsby Trust ».

D'un point de vue quantitatif, d'après l'AFD (Agence Française de Développement), plus d'un quart des IMF ont un dépôt moyen inférieur à 10.000 FCFA et 5900 dossiers de crédit traitent d'un montant inférieur à 50.000 FCFA. Les secteurs principalement concernés par l'activité du crédit sont le commerce et l'artisanat (22,34%), la santé (20,74%), l'éducation (20,10%), l'agriculture et l'élevage (13,36%), et l'habitat (5,7%).

1.2.3.2 Les autorités

L'autorité monétaire Camerounaise est le Ministère de l'économie et des finances (MINEFI), après avis conforme de la COBAC c'est lui qui accorde les agréments aux établissements de microfinance.

La Commission Bancaire des Etats d'Afrique Centrale (COBAC), a pour rôle de contrôler l'activité de la microfinance dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Elle est également l'organe de contrôle de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

1.2.3.2 Organisation Non Gouvernementale

Les ONG jouent un rôle d'intermédiaire entre les financiers et les demandeurs de crédit. Nous retrouvons 4 modes d'interventions des ONG :

- L'intervention en opérateur direct pour la création et la mise en valeur des structures spécialisées d'épargne et de crédit ;
- L'appui à la restructuration du secteur financier ;
- Le soutien financier ou technique ;
- L'aide au développement plus large

1.3 L'importance Relative A L'octroi Du Credit

Pour le gouvernement camerounais, la microfinance apparaît comme l'élément essentiel de la stratégie de réduction de la pauvreté. L'Etat a d'ailleurs diffusé en avril 2001 une déclaration de politique nationale de la microfinance, ayant pour objectif :

- D'améliorer le lien entre les institutions de microfinance ;
- De créer et aménager un cadre administratif, juridique et judiciaire propice au développement des Institutions de Micro Finance ;
- D'encourager le professionnalisme et la transparence dans la gestion des IMF (institutions de microfinance) ;
- De consolider et étendre le développement harmonieux des IMF sur l'ensemble du territoire ;
- D'inciter les accords de partenariat entre les projets de développement, les organisations non gouvernementales, les IMF, et le système bancaire ;
- De rapprocher les IMF et les organisations socioprofessionnelles des producteurs.

Le gouvernement, avec le soutien du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) a également lancé un projet de consolidation et de développement de la microfinance qui a pour mission de faciliter l'accès aux services financiers de proximité à toutes les catégories défavorisées de la population surtout dans les zones rurales. L'Etat a ainsi créé le Comité National de Microfinance (CNMF), qui est un organe triparti composé de : l'Etat, la profession et les bailleurs de fonds, dans le but de suivre la politique nationale de microfinance.

Une enquête réalisée par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC) en 2000 a montré qu'il existait à peu près 652 IMF (institutions de microfinance) inégalement réparties sur le territoire camerounais et un peu plus de 300 000 clients. En effet, 52% des IMF fonctionnelles étaient implantées en zone urbaine contre 48 % en zone rurale.

À cause de l'enclavement de la plupart des zones rurales (manque d'infrastructures routières, d'électricité, de téléphone), il est difficile d'atteindre cette importante couche de la population. Les institutions de microfinance profitent surtout aux populations des grands centres urbains. Au total, le secteur traitait 25,4 milliards de FCFA de crédit, soit 4,3% du total des prêts octroyés par le secteur bancaire, et 35,9 milliards de FCFA d'épargne mobilisée ce qui représentait 6% du total de l'épargne mobilisée par le secteur bancaire. L'importance du secteur reste modeste, des statistiques récentes font défauts, mais ces proportions ont probablement évolué positivement. Sur les 1021 IMF recensées en zone CEMAC en 2000, le Cameroun comptait 64% des IMF avec 67% des dépôts et 86% des encours de crédits. Une récente action gouvernementale visant à assainir le secteur des IMF a mené à l'exclusion de plusieurs centaines d'entre elles essentiellement pour des raisons d'agrément ou de non-respect de la réglementation. Cette action a provoqué un désordre au niveau de la population et a une nouvelle fois ébranlée la confiance des usagers des organismes financiers. En avril 2005, le ministère des finances a recensé un total de 558 IMF dont 379 (68%) représentaient les trois réseaux les plus importants du pays qui totalisent plus de 60% de l'épargne et plus de 80% des clients. Au Cameroun, les principaux produits offerts par les institutions de microfinance sont : L'épargne, le crédit, les transferts de fonds, les assurances, la vente des chèques de voyage et des devises, et enfin le financement des projets d'intérêts commun. En juin 2004, les acteurs du secteur avaient constaté que :

- La répartition géographique des IMF sur le territoire était inégale ;
- L'expansion de la collecte de l'épargne était remarquable mais la proportion d'octroi de crédit était faible ;
- Les ressources des IMF étaient insuffisantes pour financer tous les besoins à court, moyen et long terme de leur clientèle ;
- L'accès des IMF à des financements extérieurs était fortement limité ;
- Certains acteurs manquaient de professionnalismes ;
- Les liens entre les banques et les IMF étaient faibles ;
- Les ressources pour le développement des zones défavorisées étaient insuffisantes ;
- L'Etat jouait encore un rôle insuffisant dans la promotion du secteur.

Section 2 : Evolution De L'octroi Du Credit Au Cameroun

Le système bancaire est le secteur le plus actif. Il a traversé une crise d'une portée exceptionnelle par son intensité, sa durée et son impact socioéconomique. Dès lors, il y a eu beaucoup d'évolution. Le secteur bancaire s'est enrichi de plusieurs autres banques courant et contrôlant ainsi 86% du marché, suivi des établissements financiers autres que les assurances avec 5,6%, les compagnies d'assurances détiennent 4,5% du marché et le secteur de la microfinance 3,6%. L'activité bancaire demeure caractérisée par une liquidité abondante, une augmentation des crédits, une position extérieure débitrice et une amélioration des ratios prudentiels. Le bilan consolidé des banques créatrices de la monnaie en 2008 s'équilibre à deux mille trois cent vingt-neuf (2329) milliards en 2007. Les fonds propres nets corrigés des banques se sont stabilisés à cent seize (116) milliards⁴.

2.1 Evolution Des Crédits Part Type De Credit Au Cameroun

Tableau 2 : Répartition des crédits par type et durée (en %) au Cameroun.

Libellés	2005	2006	2007	2008
Crédit à court terme	0,3	1,2	2,5	2,34
Crédit à moyen terme	34,3	34,3	34,2	7,1
Crédit à long terme	28,1	28	27,6	26,6
Créance brutes en souffrance	13,2	12,5	13,2	12,95
Comptes débiteurs de la clientèle	24,0	22,4	21,2	20,03
Autres sources dues par la clientèle	0,4	0,8	1	1,98

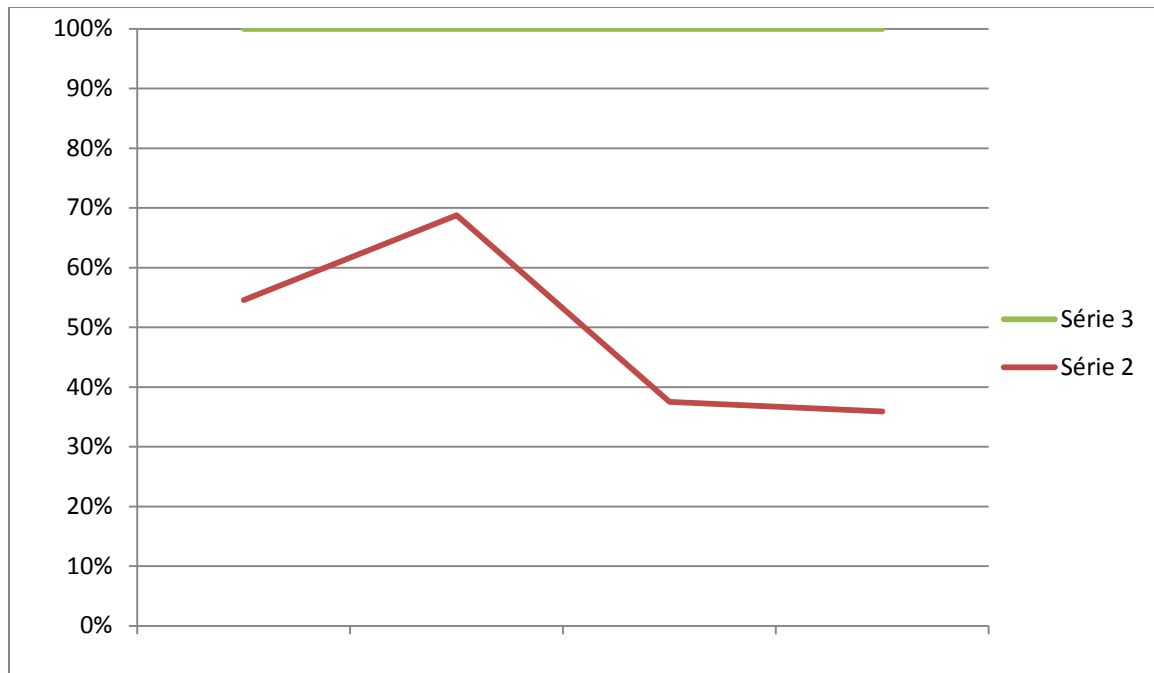
Source : COBAC (2008).

Tableau 3 : Evolution de crédit en pourcentage (%) du chiffre d'affaires

Années	Crédits
2004	9.28
2005	9.87
2006	9.45
2007	9.69
2008	10.93
2009	11.47
2010	12.53
2011	14.18

Source : auteur par des données WDE (2016)

⁴ Cf. loi de finance 2009, rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la nation, exercice 2008, p.46-48

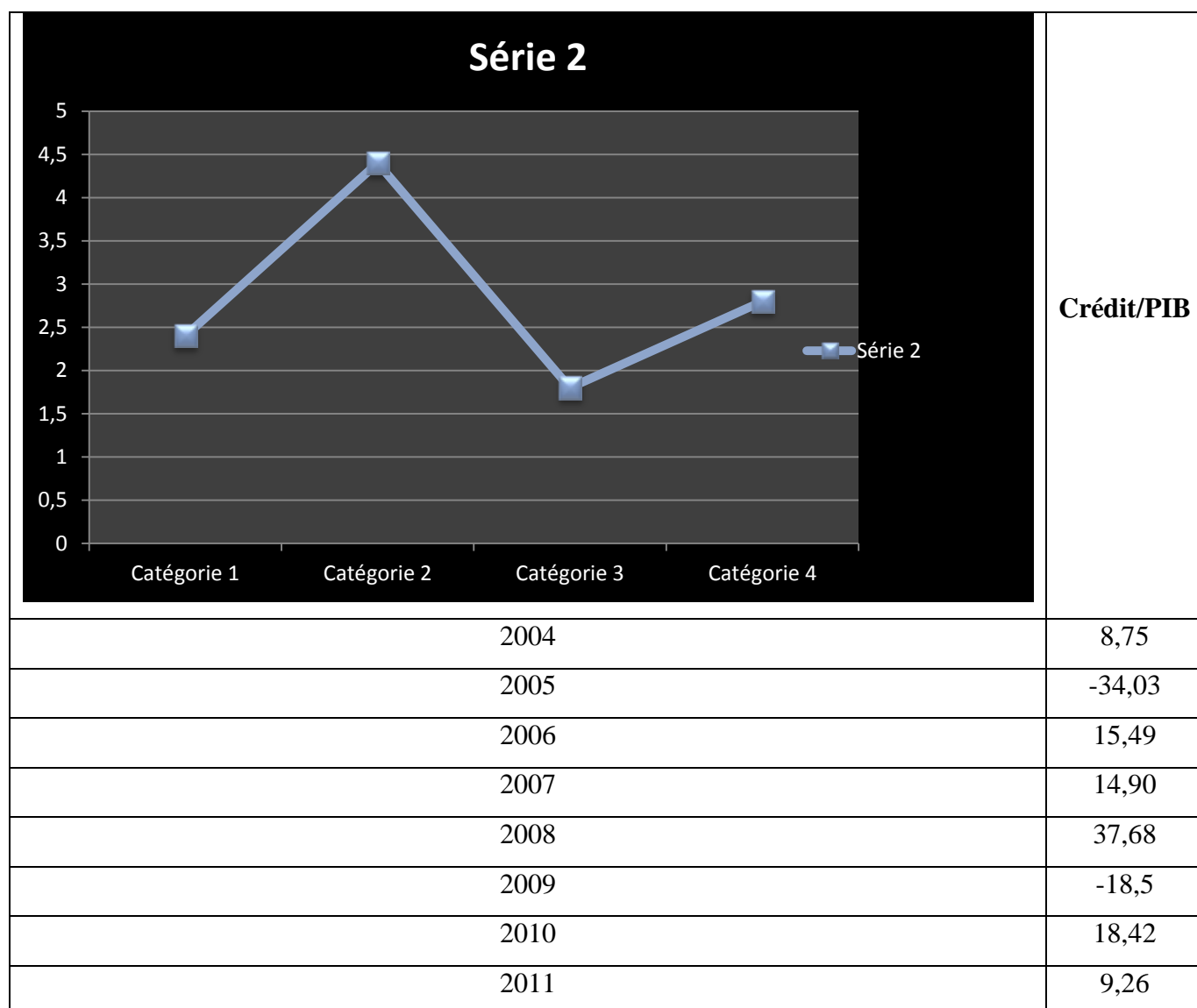
Graphique 1 : Evolution des crédits en pourcentage du chiffre d'affaires

Dans ce tableau, nous constatons que les banques octroient de manière progressive les crédits au fur et à mesure que le temps passe. Entre 2004 et 2005, le taux quitte de 9,28% à 9,87%. En 2006, le taux du crédit accordé à subit une baisse de 0,24% tandis que en 2007, il y a eu une augmentation de 0,24%. Le pourcentage de crédit octroyé continue à accroître entre 2008 et 2011 de manière positif.

2.2 Evolution Des Ratios Credit Par Rapport Au PIB

Dans cette partie, nous allons montrer l'évolution de l'octroi du crédit dans le cadre de notre champ d'étude par le calcul les ratios. Nous pouvons définir le ratio comme étant le rapport entre deux grandeurs mesurables. Ici, ses grandeurs sont constituées du crédit et du PIB. A partir du tableau n° 4, nous obtenons le tableau suivant :

Tableau 4 : évolution du ratio crédit/PIB en pourcentage



A partir du tableau ci-dessus, nous constatons qu'en 2004 le ratio crédit/PIB est de 8,75%. Ici, les banques octroient du crédit aux emprunteurs mais pas assez suffisant. En 2005, le ratio quitte de 8,75% à -34,03% donc une baisse de (-25,28%) ; nous constatons que les banques octroient des crédits plus qu'elles en collectent l'épargne, c'est aussi dû au fait que les crédits accordés au cours de cette année sont en souffrance ou sont en impayés. En 2006, ce ratio remonte à 15,49%, ça veut dire que les banques accordent moins de crédit aux entreprises qu'elles ne collectent.

Pour l'année 2007, nous constatons que le ratio est à la baisse de 0,59%, ça veut tout simplement dire que la banque a baissé son cout d'octroi de crédit par rapport à la collecte de l'épargne pendant cette période. Nous constatons qu'en 2008, le ratio est monté de 37,68%. A ce stade, le cout des crédits accordés tend vers 50% du cout encaissé, dans ce cas la banque a accordé du crédit deux fois plus que les autres années antérieures. En 2009, le ratio crédit/ PIB passe de 37,68% en 2008 à -18,5%. Nous constatons que les banques octroient des crédits plus qu'elles en collectent l'épargne, c'est aussi dû au fait que les crédits accordés au cours de cette année sont en souffrance ou sont en impayés. En 2010, en plus de la récupération de ce que la banque a perdu en 2009, la banque se voit entrains d'augmenter une marge de crédit octroyé de 0,08% pour pouvoir couvrir la perte qu'elle a eu en 2009.

En 2011, la banque constate une baisse de ratio de 9,16% du chiffre d'affaires. Dans ce cas, les banques n'accordent pas suffisamment de crédit aux particuliers. Cette réduction est due au manque d'asymétrie informationnelle entre le prêteur et l'emprunteur, ou bien elle peut être due à une fixation d'un taux élevé de crédit. C'est la raison pour laquelle, il y a diminution du volume ou la quantité du crédit accordé par les banques aux particuliers. D'où le choix de l'hypothèse 2 : L'asymétrie d'information influence de manière négative le volume du crédit accordé dans le secteur financier au Cameroun.

Il était question pour nous dans ce deuxième chapitre de parler de l'octroi du crédit au Cameroun. Pour étayer cela, nous avons commencé par parler le système financier au Cameroun qui consiste à présenter aperçu général du secteur bancaire du Cameroun, l'offre de crédit camerounaise ; puis parler de L'octroi de crédit au Cameroun, et en fin l'évolution des crédits et le PIB, le calcul des ratios crédit en fonction du PIB pour chaque année.

De ce qui ressort de cette partie, nous avons d'une part parlé des fondements théoriques de l'asymétrie d'information et de l'octroi du crédit. Pour ce fait, nous avons défini les deux concepts que sont asymétrie d'information et octroi du crédit ; puis énumérer quelques problèmes liés à l'asymétrie d'information et l'offre du crédit, les théories liées à ses deux notions et en fin établir une relation entre l'asymétrie informationnelle et l'offre du crédit et d'autres part parler de l'octroi du crédit dans le secteur Camerounais, en présentant l'aperçu général du secteur financier Camerounais et l'évolution de croissance économique à travers le ratio. Nous allons à présent parler de la deuxième partie de notre travail qui va consister à présenter le cadre méthodologique de la recherche et l'estimation et interprétation des résultats.

**DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ; RELATION ENTRE
ASYMETRIE D'INFORMATION ET OCTROI DU CREDIT AU CAMEROUN**

Dans cette partie nous allons essayer de montrer la méthodologie à appliquer pour pouvoir justifier nos hypothèses, et comment analyser les données pour aboutir à des conclusions sur la relation asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun d'après notre thème de recherche. Cette partie consistera à présenter notre thème de l'étude de manière pratique. Nous allons d'une part dans le chapitre 3, parler du cadre méthodologique, et d'autres part dans les chapitre 4, estimer les résultats plus les interpréter.

CHAPITRE 3 : ASYMETRIE DE L'INFORMATION ET OCTROI
DE CREDIT AU CAMEROUN : CHOIX METHODOLOGIQUE ET
DEMARCHE TECHNIQUE

Dans ce chapitre nous allons parler d'une part le cadre méthodologique permettant de définir les variables qui consistent à capter l'asymétrie informationnelle sur l'octroi de crédit au Cameroun (Section1) et d'autre part présenter la démarche technique utilisée (Section 2),

Section 1 : Champ De L'étude

A cause de l'indisponibilité des données venant de Financial structure and Development (2018), World Development Indicator (2016) et Worldwide gouvernance Indicator (2016) sur les indicateurs d'asymétrie d'information, notre période d'étude est sur huit ans allant de 2004 à 2011. Les données sont traitées sous **forme de panel**.

1.1 Modèle de l'étude

Plusieurs modèles présentés dans la littérature peuvent être utilisés pour estimer la relation entre asymétrie informationnelle et l'offre du crédit au rang des quels le modèle d'Asongu (2017)

Notre étude s'articulera alors à l'estimer au moyen de la méthode à Vecteur Auto Régressif de la relation les variables de l'asymétrie d'information (VARAI) et l'offre du crédit (OC) suivante :

$$(OC)_{it} = \alpha + \beta(VARAI)_{it} + \epsilon_i$$

$(OC)_{it}$ et $(VARAI)_{it}$, représentent respectivement les variables dépendantes qui sont l'octroi de crédit et les variables (indépendantes) i à la date t .

α matérialise la constante et,

ϵ_i le terme d'erreur. Pour une offre de crédit ou l'information est parfaitement mesurable,

β devrait être proche de un. Par conséquent, plus β se rapproche de l'unité, plus l'information sera considérée comme parfaite. Par exemple, l'information est parfaitement partagée si β est égal à un.

1.2 Définition et présentation des variables

Le dictionnaire le petit Robert définit une variable comme un élément qui peut prendre plusieurs valeurs ou modalités, un système d'expérimentation ou d'observation particulier. Dans le cadre de notre investigation, en nous appuyant sur des travaux effectués dans la littérature et sur la disponibilité des données, nous avons fait recours à divers types de variables auxquelles nous avons adjoint celles que nous jugeons pertinentes (compte tenu de notre cadre contextuel), susceptibles d'expliquer la relation que nous mettons en évidence. Ainsi les variables retenues sont les suivantes :

1.2.1 Variables explicatives

Vu que cette étude parle de l'asymétrie d'information et de l'octroi du crédit, les variables explicatives, Conformément à Triki et Gajigo (2014), nous mesurons l'asymétrie de l'information au moyen de **registres de crédit publics** qui est une variable d'interaction entre l'âge d'un registre public et la couverture des individus et entreprises par ce registre durant les 8 dernières années/ population adulte. (RCP), **et le crédit** (qui est le ratio des prêts bancaires non productifs par rapport au total brut des prêts ou encore est la valeur des prêts non productifs divisée par la valeur totale du portefeuille de prêt). Conformément à la littérature sous-jacente, il existe six caractéristiques principales entre les RCP et les PCB : accès, sources de données utilisées, propriété, statut, couverture et objectif.

Premièrement, l'accès aux PCB (RCP) est ouvert à tous les types de prêteurs (limité aux informations fournies).

Deuxièmement, les données utilisées par les RCP proviennent des institutions bancaires et non bancaires où les PCB comprennent : les RCP, les tribunaux, les impôts, les autorités et les motifs utilisés par les RCP, à titre informatif.

Troisièmement, en ce qui concerne la classification, les RCP appartiennent aux banques centrales, aux prêteurs, aux tiers indépendants et aux associations de prêteurs.

Quatrièmement, bien que les RCP ne soient pas des registres établissant un profil, les PCB sont principalement établis pour le profil.

Cinquième, considérant que la couverture fournie par les RCP concerne principalement les grandes entreprises et que l'historique et le type des données (ou informations) fournies sont limités, les PCB vont bien au-delà des grandes entreprises, jusqu'aux petites et moyennes entreprises (PME), qui ont une longue histoire et des données plus riches.

Sixièmement, alors que les RCP représentent des institutions publiques ayant pour mission principale de superviser le secteur bancaire, les PCB sont créés en raison de la demande et du besoin d'informations sur les emprunteurs sur le marché bancaire. Par conséquent, les données des PCB utilisées pour accéder à la solvabilité des clients pourraient également être considérées comme une partie des avantages en tant que des garanties des RCP.

1.2.2 Variables expliquées

Les variables expliquées de l'offre du crédit en plus du taux d'intérêt et les quantités de crédit accordé, sont incluses : **l'inflation, l'investissement public, la croissance du PIB, le commerce, Rendement des Actifs (ROA), Rendement des Capitaux Propres (ROE) et l'aide étrangère.** Ces indicateurs de contrôle ont été documentés de manière substantielle dans la littérature sur le développement financier Osabuohien et efobi, (2013) : (Huang, 2005) ; Asongu, (2014). Premièrement, certaines grandes politiques macroéconomiques nationales, telles que le maintien d'une inflation plus faible et des investissements plus importants, ont été établies pour favoriser le développement financier Huybens et Smith, (1999) ; Boyd et al. (2001) ; (Huang, 2011). Huybens et Smith (1999) et Boyd et al. (2001) ont étudié de manière théorique et empirique l'impact de l'inflation sur le développement financier et ont conclu que les économies caractérisées par un taux d'inflation plus élevé pourraient être récompensées par des banques plus petites, moins efficaces et moins rentables. Deuxièmement, le lien entre investissement et développement financier a été évalué par Huang (2011), qui a trouvé une relation positive. Troisièmement, certaines études indiquent que les politiques favorables à l'ouverture en matière de commerce extérieur sont associées positivement à des niveaux de développement financier plus élevés Do et (Levchenko, 2004) ; Huang et Temple, (2005). Quatrièmement, de nombreux articles ont établi le lien positif entre croissance et finance Greenwood et Jovanovic, (1990) ; Saint Paul, (1992) ; Asongu, (2016) ; Selon le récit, la prospérité économique en termes de croissance économique est associée à un coût décroissant de l'intermédiation financière en raison d'une concurrence intense, impliquant une échelle substantielle de fonds dégagés pour des investissements productifs.

De plus, l'importance de la répartition des revenus dans le développement financier a été largement documentée dans la littérature Livine, (1997) ; Asongu, (2012). Par exemple : Jaffee et Levonian (2001) ont montré que les niveaux de revenus avaient un impact positif sur la structure du système bancaire et Asongu (2012) a conclu que les pays africains ayant des niveaux de revenus plus élevés étaient associés à un meilleur développement financier. Cinquièmement, analogue aux envois de fonds Aggarwal et al. (2011) ; Efobi et al. (2014), l'aide étrangère dépensée dans les pays bénéficiaires et non capturée par les services de conseil dans les pays avancés est plus susceptible de stimuler le développement financier. Il convient de noter que les signes attendus des variables de contrôle ne peuvent pas être établis avec certitude, car les variables financières présentent une dynamique contrastée. Par exemple, l'efficacité financière est, en gros, le rapport entre la profondeur financière et l'activité financière (dépôts / crédit). La littérature théorique ne fournit pas de réponse sans équivoque sur la relation entre la concentration du marché et la marge d'intérêts. D'une part, une concentration élevée peut accroître le pouvoir de marché des banques, leur permettant ainsi de disposer de plus grandes marges pour leurs services d'intermédiation, d'autre part, une concentration élevée peut provenir de la survie des banques les plus efficaces, qui supportent des coûts d'intermédiation moins élevés et peuvent facturer des marges plus faibles. Sixièmement, Le ROA (rendement des actifs) est le rapport entre le bénéfice après impôt et le total / l'actif moyen, qui est largement utilisé comme indicateur de rentabilité et qui détermine le rendement d'utilisation et de génération de revenus efficace des actifs de toute entreprise. Le ROA a déjà été étudié par Bougatef (2017), Williams (2003) et Haris et al. (Haris et al.). Septièmement, Le ROE (rendements des capitaux propres) est défini comme le rapport entre le bénéfice après impôts et les capitaux propres / capitaux moyens. Ce ratio est largement utilisé comme indicateur de rentabilité, qui détermine la capacité d'une banque à utiliser les capitaux investis par les actionnaires pour générer des bénéfices. Par le passé, Bougatef (2017), Dietrich et Wanzenried (2011) ont largement étudié le ROE. La définition et les sources des variables sont fournies à (l'annexe 1)

Section 2 Présentation De La Méthode D'analyse

Ce point consiste à donner la méthode statistique de traitement de données.

2.1 La méthode statistique de traitement des données

Dans le cadre de nos recherches, deux outils d'analyse statistique ont été retenus il s'agit :

2.1.1 Du tri à plat

Cet outil permet d'avoir une idée sur la distribution de certaines variables ; ce test nous permet de caractériser l'échantillon ;

2.1.2 La régression logistique

C'est une technique utilisée pour une étude ayant pour but de vérifier si des variables d'intérêts peuvent prédire les variables de contrôle dichotomique. Pour le traitement de nos données, nous avons utilisé le logiciel **STATA .SE. 14.**

Dans ce chapitre il était question pour nous de montrer quels sont les déterminants de l'offre du crédit et le cadre méthodologie de notre recherche. Pour se faire, nous les avons déterminés dans le cadre de l'entreprise et avons constatés que l'âge, la taille, le sexe ont une influence sur le comportement du dirigeant, et aussi des autres déterminants tels que le taux d'intérêt et les facteurs qui peuvent impacter l'offre du crédit. Dans ce même chapitre nous avons parlé du cadre méthodologique tout en présentant le champ de l'étude, les variables de l'étude et l'échantillonnage utilisé. Nous allons à présent aborder le chapitre 4 qui porte sur le test des résultats, l'estimation des données, et présentation des résultats du modèle de l'asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun.

**CHAPITRE 4 : RELATION ENTRE ASYMETRIE
D'INFORMATION ET OCTROI DU CREDIT AU
CAMEROUN : UNE EVALUATION EMPIRIQUE**

Dans ce chapitre il est question pour nous, de procéder aux tests des données et les variables suscitées sur la relation entre l'asymétrie d'information et octroi du crédit (section 1), puis analyser ces résultats de manière économétrique et apporter des solutions (section 2)

Section 1 : Les Tests Statistiques

Afin de procéder à l'estimation de notre modèle, un certain nombre de tests doivent être effectués.

1.1 Test De Stationnarité

Avant tout traitement économétrique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables retenues car, la stationnarité constitue une condition nécessaire pour éviter les relations factices. Les tests de racine unitaire permettent ainsi de mettre en évidence le caractère stationnaire ou non des faits historiques par la détermination d'une tendance déterministe ou stochastique. En effet, si à l'issue du test, on arrive à la conclusion selon laquelle les séries sont stationnaires, on peut procéder à une estimation de notre modèle tel que spécifié sans aucune modification. Par contre, s'il s'avère que toutes les séries ne sont pas stationnaires, l'on doit procéder à une correction de notre modèle. Pour cela, on effectue un test de cointégration et si l'hypothèse de cointégration est acceptée, on peut passer à l'estimation du modèle à correction d'erreurs. Le modèle à correction d'erreurs présente une priorité remarquable qui a été démontrée par Granger (1981). Un ensemble de variables cointégrées peut être mis sous forme d'un modèle à correction d'erreurs dont toutes les variables sont stationnaires et dont les coefficients peuvent être estimés par les méthodes économétriques classiques.

Tableau 5 : Résultat de test de stationnarité selon DICKY FULLER

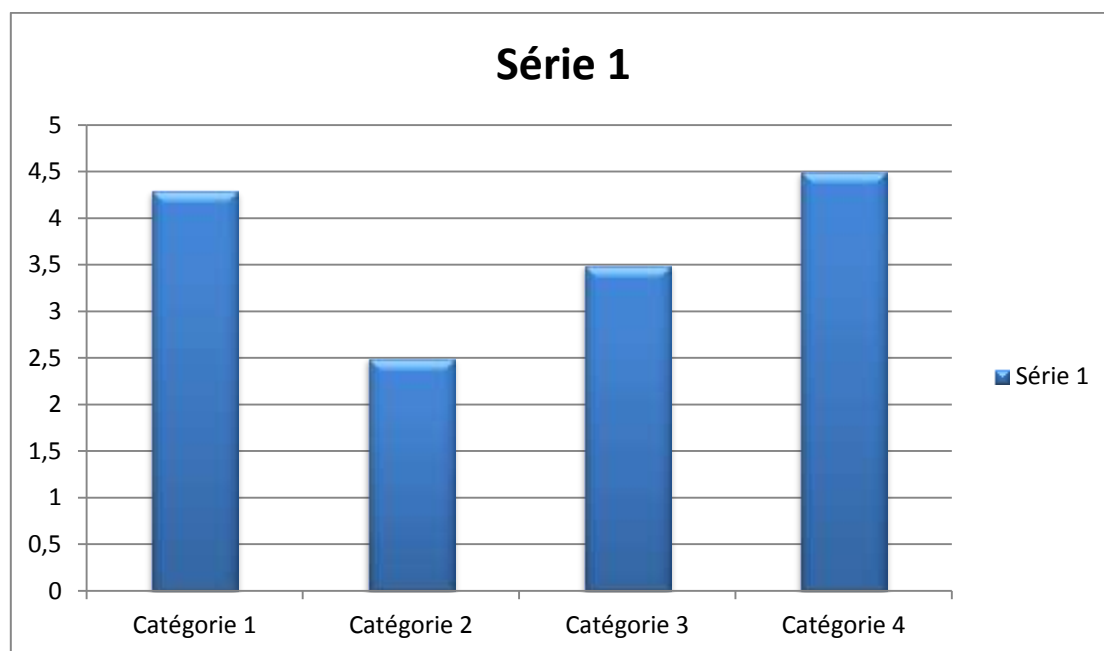
Variables	Ducky Fuller	Philippe Perron
Crédit	I(2)	I(2)
Registre de crédit public	I(0)	I(0)
Exportation	I(0)	I(0)
Rendement sur les capitaux propres	I(1)	I(1)

Source : nous-mêmes, à base des données stata. SE.14

Dans le but de vérifier la présence ou non de racine unitaire sur nos variables, nous utilisons les tests de Dickey Fuller et Philippe Perron. D'après le tableau ci-dessus, les résultats de (dukey fuller et Philippe Perron) montrent que deux (02) variables sont stationnaires à niveau, qui sont le registre de crédit public (RCP) et l'exportation. Cela vérifie la première hypothèse Dans ce même tableau nous constatons que, le rendement des capitaux propres est stationnaire en différence première. Ce qui confirme l'hypothèse 2. À l'exception du crédit, cette variable est stationnaire en différence seconde. Compte tenu du fait que les variables ne sont pas stationnaires au même ordre de différence il sera préférable d'estimer la relation qui lie ces variables par un modèle à Vecteur Auto régressif.

1.2 Quelques Statistiques Descriptives Des Variables Indépendantes

Tableau 6 : Statistiques descriptives des variables explicatives de l'étude



VARIABLES	% Moyenne	Ecart-type	Min	Max
Credit	10,93	-6,12	9,48	12,37
Registre de crédit	2,31	-5,83	9,33	8,69

Source : auteur à partir d'Excel

A partir de ce tableau 7, nous constatons que l'entreprise en utilisant le système de partage d'information à travers les registres de crédit, n'a aucun risque à courir puis que les écarts-types (- 0,5, -10) sont inférieur à 0. la mesure du risque par la méthode des statistiques descriptives n'a aucune influence sur l'offre de crédit au Cameroun.

Section 2 : Asymétrie D'information Et Octroi du Crédit : Les Resultats Econométriques Et Interprétation

On présentera tous les résultats qui mettent en relation l'asymétrie informationnelle et l'offre du crédit au Cameroun

2.1 Resultats Et Estimations

Comme son nom l'indique, ce point nous permettra de présenter les résultats tout en apportant des solutions à ses résultats. Les estimations seront présentées par le modèle VAR (Vecteur Auto Régressif).

Tableau 7 : Influence d'asymétrie informationnelle et l'offre du crédit par rapport au crédit : résultat de l'estimation

Variables indépendantes	Variables dépendante (crédit)
Crédit initial	0.0164229 (0,004)
Registre de crédit public	0.0263998 (0,000)
Exportation	0.012301 (0,000)
Rendement sur les Capitaux Propres	0.0858474 (0,000)
Constante	0.0510706 (0,000)
Test de normalité des résidus (chi 2)	4.156 (0.12516)

Source : Auteur, à partir des données issues de STAT.SE14

- Les valeurs entre parenthèse représentent les p-values

– Le test de normalité des résidus est non significatif, on accepte donc l'hypothèse H_0 de normalité des résidus de notre modèle.

Tableau 8 : Influence de l'asymétrie d'information sur l'allocation du crédit : résultat de l'estimation

Variables indépendantes	Variables dépendante (crédit)
Crédit initial	0.0164229 (0.0057174)
Registre de crédit public	0.0263998 (0.0002446)
Exportation	0.012301 (0.0000492)
Rendement sur les Capitaux Propres	0.0858474 (0.0003074)
Constante	0.0510706 (0.0063371)
Test de normalité des résidus (chi 2)	4.156 (0.12516)

Source : Auteur, à partir des données issues de STAT.SE14

- Les valeurs entre parenthèse représentent les écarts types.
- Le test de normalité des résidus est non significatif, on accepte donc l'hypothèse H_0 de normalité des résidus de notre modèle.


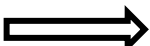
D'après les résultats du tableau 7, les registres de crédit en tant qu'un indicateur d'asymétrie informationnelle ont une influence positive et significative sur l'allocation du crédit. Autrement dit la lutte contre l'asymétrie informationnelle stimule l'octroi du crédit au Cameroun. Ce résultat est pareil à celui trouvé par Asongu et al. (2017) dans le cadre des pays Africains. Le tableau 7 montre également que les rendements sur les capitaux propres ont une influence positive et significative sur l'allocation du crédit au Cameroun. Autrement dit, l'amélioration des rendements sur les capitaux propres encouragent l'octroi du crédit. Par ailleurs, ce tableau révèle aussi impact positif et significatif des exportations sur l'allocation du crédit. Ainsi, l'intensification des exportations stimule l'allocation du crédit. Plus il y a

risque de crédit, ce registre permet au banquier d'avoir une idée sur le niveau de crédibilité de l'agent économique à partir du registre du crédit. Dans Asongu et al. (2016), les registres de crédit ont une influence positive sur taille de l'entreprise. Encourager Le partage d'information au Cameroun augmente l'offre du crédit. Ce résultat est en phase avec celui obtenu par Singh et al. (2009) en Afrique Subsaharien.

2.2 Tableau de synthèse des résultats

Il est juste question ici de présenter les hypothèses afin de mettre en lumière celle qui sont confirmée et non confirmée

Tableau 9 : synthèse des résultats

<i>Hypothèses</i>	<i>Prédiction</i>	<i>Résultats obtenus</i>
H1	<i>L'asymétrie informationnelle a une influence positive sur le taux d'intérêt du crédit (crédit)</i>	 Hypothèse non confirmée.
H2	<i>L'asymétrie d'information a une influence négative sur le volume du crédit accordé</i>	 Hypothèse confirmée.

2.2.3 Recommandations

La création d'un mécanisme de partage d'information est un exercice institutionnel complexe qui implique à la fois des différents acteurs. Le ministère des finances, la Banque centrale, les associations de consommateurs, les banques commerciales, les institutions de microfinance, les sociétés d'assurance... etc. doivent unir leurs forces pour la mise en place d'un système d'échange d'information long et coûteux.

De plus, dans certains pays ce système n'a jamais été sérieusement mis au point, en raison d'un fort non consentement du public sur la diffusion de renseignements personnels. Le cadre juridique et réglementaire de nombreux pays ne permet pas le développement des bureaux de crédit, ou ne fournit pas aux consommateurs une protection suffisante. Dans ce cadre, un respect strict, contrôlable et officiel des règles sur la protection de la vie privée des personnes concernées doit être mis en place. Le cadre réglementaire de ce système est géré par la banque centrale ou par le superviseur des dossiers de crédit de l'emprunteur.

De même, les pays qui disposent de procédures judiciaires moins efficaces et qui demandent beaucoup plus de temps devraient établir une autorité réglementaire puissante pour faire respecter la législation sur la protection des données et contrôler les institutions du partage d'information. L'autorité devrait être fournie avec les outils d'exécution appropriés, la capacité de recueillir des renseignements fiables et corrects sur les clients et les ressources pour faire connaître les droits des consommateurs.

Cette partie consistait à présenter l'asymétrie d'information et octroi du crédit au Cameroun de manière pratique. Pour ce fait, nous l'avons décomposé sous deux formes constituées du chapitre 3 qui montre les déterminants de l'offre du crédit au Cameroun et le cadre méthodologique et du chapitre 4 qui permet de mettre en relation l'asymétrie d'information et allocation du crédit au Cameroun de façon empirique. Dans cette même partie nous avons d'une part présenter les variables (dépendantes et indépendantes), le logiciel d'analyse des données, la méthode et d'autre part l'analyse des résultats de manière économétrique pour enfin vérifier les hypothèses sus citées.

CONCLUSION GENERALE

L'information a toujours joué un rôle central dans la décision des prêts. Les banques considèrent les informations détenues comme un facteur clé lorsqu'ils évaluent la solvabilité des personnes concernées et surveillent les conditions des demandeurs de crédit. Ces flux d'informations permettent aux marchés de fonctionner plus parfaitement et à moindre coût que serait possible. Les théoriciens ont consacré un grand nombre d'études visant à démontrer que l'asymétrie d'information, qui caractérise la relation existante entre les emprunteurs et les prêteurs, pose des problèmes de mauvaises créances, d'aléa moral et de sélection adverse. Ils suggèrent que le manque d'information sur les emprunteurs peut empêcher l'allocation efficace de crédit sur le marché et qu'une des façons par laquelle les prêteurs améliorent leurs connaissances sur les emprunteurs, est leur observation des comportements des clients au fil du temps. Dans cette optique, le partage d'informations entre les différentes institutions financières est considéré comme étant un outil majeur qui répond à cette problématique. Beaucoup d'emprunteurs font beaucoup d'efforts pour rembourser leurs prêts, mais ne peuvent pas être récompensés parce que leur bon historique de remboursement n'est pas disponible chez les autres prêteurs. D'autre part, chaque fois que les emprunteurs ne parviennent pas à rembourser leurs prêts, les banques sont contraintes de récupérer les coûts des défauts auprès d'autres clients en augmentant les taux d'intérêt. En d'autres termes, les bons emprunteurs paient pour le mal. Cette force d'asymétrie d'information augmente le taux des arriérés dans le portefeuille du crédit et affaiblit généralement la performance de la banque. Une tendance qui s'est développée au cours des dernières années en réaction à ces défis est la mise en place des systèmes du partage d'information sur les crédits entre les prêteurs du secteur financier. Plusieurs travaux soutiennent la nécessité de la mise en place de tel système afin de réduire les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. Une étude fondée sur une comparaison entre pays, à l'aide d'une corrélation entre l'existence des établissements assurant la diffusion de l'information sur le volume des prêts et le taux de défaut, indépendamment du fait que le système est public ou privé. Il l'en résulte que le niveau des prêts accordés est plus élevé et que le risque de crédit est plus faible dans les pays qui partagent des informations sur les emprunteurs Jappelli et Pagano, (2000).

Dans le cadre de ce travail, nous avons porté notre attention sur la théorie de l'information qui a reçu une attention particulière dans la littérature économique, à savoir, le partage d'information sur la solvabilité des emprunteurs entre les différentes offres de crédit, par l'intermédiation des bureaux de crédit public et privé. Dans cette perspective, nous avons essayé d'analyser théoriquement et empiriquement la nature de la relation qui existe entre l'asymétrie d'information et l'octroi de crédit.

La principale question abordée est la suivante : quelle est l'influence de l'asymétrie d'information sur l'octroi du crédit par les banques au Cameroun ? Autrement dit, quel est l'effet de l'asymétrie d'information sur le taux du crédit accordé ? Quel est l'impact de l'asymétrie d'information sur la quantité du crédit accordé ? Pour y répondre, nous avons structuré notre travail en quatre grands chapitres. Nous avons étudié principalement dans le premier chapitre les fondements théoriques d'asymétrie informationnelle et octroi du crédit au Cameroun, qui consistaient à définir les concepts, montrer les problèmes que posent l'asymétrie d'information et établir le lien entre l'asymétrie d'information et octroi du crédit en mettant un accent particulier sur les théories appliquées et garanties présentées.

Le second chapitre s'est focalisé sur l'octroi du crédit au Cameroun. Nous avons mis, dans un premier temps, la lumière sur l'aperçu général du système bancaire au Cameroun. Et dans second temps, nous avons vu l'évolution du marché de crédits au Cameroun qui nous a permis de calculer les ratios sur crédit en fonction du PIB au cours de notre période d'étude.

Le troisième chapitre représentant le noyau de notre recherche, Il a fait l'objet de l'étude de la relation asymétrie informationnelle et l'offre du crédit à travers la mise en place des bureaux de crédit. Nous avons exposé également dans ce chapitre, les facteurs explicatifs de l'offre de crédit bancaire, Le différentiel des taux d'intérêt et l'offre de crédit bancaire ; la démarche méthodologique constituée du champ de l'étude et la présentation de l'analyse de données permettant de capter ces deux notions entre prêteurs et emprunteurs.

Dans le dernier chapitre, nous avons examiné les effets du partage d'information, d'une sur l'asymétrie d'information et l'autre sur l'octroi du crédit. La méthodologie suivie est de présenter les tests statistiques sur nos propres données. Dans cette optique, une étude empirique a été menée sur un panel cylindré du secteur financier étudié sur la période 2004-2011. Le modèle en données de panel a été utilisé pour les tests de stationnarité. Dans nos estimations, nous n'avons pas eu des données sur les bureaux de crédit privés mais plutôt sur le registre de bureaux publics.

Les données empiriques utilisées ont permis de vérifier les hypothèses de recherche et de répondre aux questions posées. A ce sujet, les estimations ont relevé des effets positifs et significatifs du système du partage d'information sur l'offre de crédit. Cela indique que ce système permet aux prêteurs d'évaluer correctement les crédits ce qui signifie que les emprunteurs bien comportés peuvent facilement accéder au crédit. En même temps, le partage d'information contribue à discipliner les emprunteurs et les inciter à fournir plus d'effort pour réaliser leurs projets. La présence d'un bureau de crédit constitue donc une opportunité aux bons emprunteurs de se faire valoir auprès des prêteurs potentiels et d'augmenter leur chance d'accès au crédit. Notre recherche a montré également que la diffusion d'un grand nombre d'information sur la solvabilité des clients, permet aux prêteurs d'accéder à l'historique de chaque demandeur de crédit en permettant de savoir sa qualité. D'autre part, le fait que le client sache que son historique est disponible chez tous les prêteurs, cela lui incite à faire plus d'efforts à honorer ses engagements.

Cette étude apporte une contribution à la littérature dans la résolution des problèmes concernant l'asymétrie d'information et l'octroi du crédit par les banques. La particularité de ce travail est d'une part d'avoir axé l'analyse sur les banques qui ont pour rôle de collecter l'épargne et d'octroyer des microcrédits à ses membres et à des tiers non membres. D'autre part d'avoir intégré d'autres variables dans l'analyse comme l'indicateur de prix de consommation, la concentration bancaire, les produits importés et exportés, la stabilité politique, et le capital humain.

Ce travail est un outil d'aide à la prise de décisions de crédit dans les institutions bancaires. En effet, il permet de fournir un ensemble de mesures qui pourraient améliorer les prises de décisions sur le crédit. En outre, les recommandations formulées pourraient être de véritables outils de contrôle dans le secteur financier camerounais. Ce travail pourrait également aider les institutions bancaires à mettre en place une nouvelle organisation et de fonctionnement de leur service de crédit afin de le rendre plus performant et plus adapté à la clientèle. Au vue de la concurrence qui règne dans ce secteur, il permettrait aux banques d'être plus compétitif sur le marché et d'assurer leur viabilité et leur pérennité.

En termes de suggestions, nous partons des recommandations évoquées ci-dessus. L'accent particulier est mis sur la mise sur pied d'un système de la revue permanente de crédit et d'un système d'informations efficace capable de produire de bonnes informations qui serviront à la réalisation dudit revue. Mais ces apports ont fait l'objet d'une simple description. Les

perspectives de recherches futures peuvent être axées sur les questions suivantes: analyse de la faisabilité de l'introduction d'un nouveau système d'informations et de la revue permanente de microcrédit dans le secteur de la bancaire camerounais, quels sont les coûts de l'implémentation ? Quels sont les impacts de l'introduction du système de la revue permanente de crédit pour une institution financière au Cameroun ?

Notre champ de recherche se trouvant à l'interface de plusieurs champs scientifiques, nous avons délibérément cherché à ne pas cloisonner notre étude à un domaine scientifique particulier. Si cette singularité constitue une des richesses de ce travail, elle apporte aussi certaines limites. Une des limites de notre recherche consiste dans la question de la généralisation des résultats. Compte tenu du caractère confidentiel du phénomène étudié, de la difficulté d'accès à certaines informations (tel que l'indice du partage d'information sur le crédit et le ratio des crédits improductifs) et du nombre important d'informations nécessaires à la résolution de nos questions de recherche, nous sommes conscients du fait que nous ne pouvons pas avoir une maîtrise totale du processus.

Vu que nous avons limités notre recherche au niveau du Cameroun. Lors de nos recherches futures, nous prendrons en compte les pays de la zone CEMAC, dans ce cas un projet de recherche particulièrement utile serait une analyse du rôle des systèmes du partage d'information sur les crédits. La question à examiner serait de savoir si l'existence des dispositifs du partage d'information dans les pays de la zone CEMAC réduirait les effets négatifs de l'offre de crédit.

Une autre extension possible pour notre recherche dans le futur est d'analyser l'interaction entre l'offre du crédit et le partage d'information plus en détail en testant si l'effet positif de ce système sur le financement des entreprises est similaire à celui des particuliers.

Un autre champ de recherche intéressant pour des recherches futures consiste à vérifier si, en améliorant l'offre de crédit, le partage d'information réduit en même temps les coûts de crédit. Cette analyse va nous permettre de savoir à quel point la mise en place des bureaux de crédit dans un pays, améliore le financement bancaire. Cette recherche peut être poursuivie également en distinguant entre les bureaux de crédit privés et publics. Une telle étude serait extrêmement utile pour savoir si la nature du système du partage d'information affecte son rôle dans le marché du crédit. Autrement dit, est ce que l'effet d'un bureau de crédit privé est similaire à celui du public, ou au contraire, les deux sont contingents.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

Akerlof, George A. (1970), "The Market for Lemons: Quality Uncertainty and the Market Mechanism. *Quarterly Journal of Economics*", 84(3):488-500.

Allen F., Santomero A.M., (1999), "What Financial Intermediaries do?" Wharton Working Paper.

Angelini P., Di Salvo R., Ferri G., (1998), "Availability and Cost of Credit for Small Business: Customer Relationships and Credit Cooperatives", *Journal of Banking and Finance*, 22 (6), 925-954.

Asea P., Blomberg B., (1998), "Lending Cycles", *Journal of Econometrics*, 83, 89-128.

Asongu S.A, (2016) "The Effect of Reducing Information Asymmetry on Loan Price and Quantity in the African Banking Industry" *Research in International Business and Finance*, PII: S0275-5319(16)30122-2; Reference: *RIBAF 636 Accepted date: 11-4-2017*

Asongu, S. A., & Anyanwu, J. C., & Tchamyau, S. V., (2016a). "Information sharing and conditional financial development in Africa", *Information Technology for Development: Forthcoming*.

Asongu, S. A., Nwachukwu, J., & Tchamyau, S. V., (2016b). "Information Asymmetry and Financial Development Dynamics in Africa", *Review of Development Finance, Forthcoming*.

Asongu and Nwachukwu, (2017). "At what levels of financial development does information sharing matter?", *Financial Innovation*. P. 1- 30.

Azariadis, C. (1981), "Self-Fulfilling Prophecies", *Journal of Economic Theory*, 25, 380-396.

Bebr, P., & Sonnekalb, S. (2012). "The effect of information sharing between lenders on access to credit, cost of credit, and loan performance" - *Evidence from a credit registry introduction. Journal of Banking & Finance*, 36 (11), 3017-3032.

- Beek, T., & Demirguc-Kunt, A. (2006).** “Small and medium-size enterprises: Access to finance as a growth constraint”. *Journal of Banking & Finance*, 30 (11), 2931-2943.
- Bennardo, A., Pagano, M., & Piccolo, S. (2007).** “Information Sharing with Multiple-Bank Lending”: mimeo, University of Salerno.
- Berger A., Udell G., (1995),** “Relationships Lending and Lines of Credit in Small Firm Finance”, *Journal of Business*, 68, 351-381.
- Berger A., Udell G., (2004),** “The Institutional Memory Hypothesis and the Procyclicality of Bank Lending Behavior”, *Journal of Financial Intermediation*, 13 (4), 458-495
- Bigsten, A., Collier, P., Dercon, S., Fafchamps, M., Gauthier, B., Gunning, I. W., et al. (2003).** Credit constraints in manufacturing enterprises in Africa. *Journal of African Economies*, 12 (1), 104-125.
- Bonfim D., Dai, Q. Franco, F., (2009),** “The Number of Bank Relationships, Borrowing Costs and Bank Competition”, *Banco de Portugal Working paper*, n°12.
- Bose, N., and Cothren, R.(1996).** “Equilibrium loan contracts and endogenous growth in the presence of asymmetric information”, *Journal of Monetary Economics*, 38, pp 363-76
- Breton, R., Pinto, C. et Weber, P.F .2012.** “Les banques, l’aléa moral et la dette publique”, *Revue de la stabilité financière* • N° 16
- Brown, M., Jappelli, T., & Pagano, M. (2009).** Information sharing and credit: Firm-level evidence from transition countries. *Journal of Financial Intermediation*, 18 (2), 151-172.
- Canovas G. H., Solano P. M., (2006),** “Bank Relationships: Effects on the Debt Terms of the Small Spanish firms”, *The Journal of Small Business Management*, 44, 315-333
- Chan Y., Greenbaum S. et Thakor A. (1986),** «Information Reusability, Competition and Bank Asset Quality », *Journal of Banking and Finance*, vol. 10, pp. 243-253.
- Cieply, S. (1997)** « Spécificité financière des PME et nouvelles théories du financement : une application à un échantillon d’entreprises françaises ». *Thèse de doctorat non publiée, Université Lyon 2.*
- Cole A., (1998),** “Importance of Relationships to the Availability of Credit”, *Journal of Banking and Finance*, 22, 959-977.

Cole H.L., Kehoe S.B., (2000): “Self-fulfilling Debt Crises”, *Review of Economic Studies*, 67 (1), 91-116.

Degryse, Van Cayseele (2000), “Relationship Lending Within a Bank-Based System: Evidence from European Small Business Data”, *Journal of Financial Intermediation*, 9, 90-109.

Diamond D. [1984], " Financial Intermediation and Delegated Monitoring", *Review of Economic Studies*, P. 393-414.

Diamond D., Dybvig B. (1983),” Bank runs, Deposit Insurance and Liquidity”, *Journal of Political Economy*, 91 (3), 401-419.

Djankov, S., McLiesh, C., & Shleifer, A. (2007). Private credit in 129 countries. *Journal of Financial Economics*, 84 (2), 299-329.

Freixas X., Rochet J.C., (1997),” Microeconomics of Banking”, MIT Press, Cambridge, MA.

Godowski C., (2004), « Le nouvel accord de Bâle est-il porteur d'un risque d'éviction ? » *Banque Stratégie, Juillet-Août*, 12-17.

Goyer M., (1995), “Corporate finance, banking institutional structure and economic performance : à theoretical framework”, Document de travail, MIT.

Gurley J.G., Shaw E.S., (1970), « La monnaie dans une théorie des actifs financiers », *traduction du centre de traduction économique de Perpignan, Paris, Cujas*, 330p.

Guttentag J., Herring R., (1986), “Disaster myopia in international banking, *International Finance*”, *Princeton University*, 164, September.

Harhoff Körting (1998),” Lending Relationships in Germany: Empirical Evidence From Survey Data”, *Journal of Banking and Finance*, 22, 1317-1353.

Herrala, R., & Turk Ariss, R. (2012). “Credit conditions and firm investment: Evidence from the MENA region”. bank of finland, BOFIT. institut of economies in- transition,

Ho, W. H. and Wang, Y. (2005). “Public Capital, Asymmetric Information, and Economic Growth”, *The Canadian Journal of Economics*, Vol. 38, No. 1, pp. 57-80

Holmstrom B (1997). "Moral Hazard and Observability". *The Journal of Economics*, vol 10 N°1, Pages 74-91. Published by The Rand Corporation.

Jappelli, T., & Pagano, M. (2002). "Information sharing, lending and defaults: Crosscountry evidence". *Journal of Banking & Finance*, 26 (10), 2017-2045.

Jensen, Michael C., and W. Meckling (1976), "Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure," *Journal of Financial Economics*, 3, 305-360.

Jiarong, F. 1996. "The Effects of Asymmetric Information on Economic Growth", *Southern Economic Journal*, Vol. 63, No. 2, pp. 312-326

Kallberg, J. G., & Udell, G. F. (2003). The value of private sector business credit information sharing: The US case. *Journal of Banking & Finance*, 27 (3), 449-469.

Karapetyan, A., & Stacescu, B. (2014). Information Sharing and Information Acquisition in Credit Markets*. *Review of Finance*, 18 (4), 1583-1615.

Lown C., Morgan D., (2006), "The Credit Cycle and the Business Cycle: New Findings Using the Loan Officer Opinion Survey", *Journal of Money, Credit, and Banking*, 38 (6)1575-1597.

Madeddu, O. (2010). The Status of Information Sharing and Credit Reporting Infrastructure in the Middle East and North Africa Region. World Bank Financial Flagship Report. Online. Available at <http://siteresourcesworldbank>.

McIntosh, c., & Wydick, B. (2004). A decomposition of incentive and screening effects in credit market information systems: Working Paper, University of California at San Diego/University of San Francisco.

McMahon, R. G., Holmes, S., Hutchinson, P. 1., & Forsaith, D. M. (1993). Small enterprise financial management: *Theory & practice* (Vol. 206): Harcourt Brace Sydney.

Miller, M. 1. (2003). Credit reporting systems and the international economy: The MIT Press. Cambridge et Londre

Obstfeld, M., (1986), "Rational and Self-fulfilling Balance of Payments Crises", *American Economic Review*, 76, 189-213

Orléan A., (1992), « Contagion des opinions et fonctionnement des marchés financiers », *Revue économique*, 43, 685-698.

Padilla, A. 1., & Pagano, M. (2000). “Sharing default information as a borrower discipline device”. *European Economic Review*, 44 (10), 1951-1980.

Padilla, A. J., & Pagano, M. (1997). « Endogenous communication among lenders and entrepreneurial incentives”. *Review of Financial Studies*, 10 (1), 205-236.

Psillaki M. (1995), “Rationnement du crédit et PME : Une tentative de mise en relation”, *Revue Internationale des PME*, vol. 8, n° 34, pp. 58-66.

Rajan R. G., (1994), “Why Bank Credit Policies Fluctuates: A Theory and Some Evidence”, *Quarterly Journal of Economics*, 109, 399-441.

Rocha, R., Farazi, S., Khouri, R., & Pearce, D. (2011). The status of bank lending to SMES in the Middle East and North Africa region: the results of a joint survey of the Union of Arab Bank and the World Bank. *World Bank Policy Research Working Paper Series (5607)*, 57.

Stevenson, L. (2010). “Private sector and enterprise development: fostering growth in the Middle East and North Africa”: IDRC.

Stiglitz, J.E. and Weiss, A. (1981); “Credit rationing in markets with imperfect information”. *American Economic Review*, 71(3): 393- 410. Triki, T., & Gajigo, O., (2014), “Credit Bureaus and Registries and Access to Finance: New Evidence from 42 African Countries”, *Journal of African Development*, 16(2), pp.73-101.

Uchida, H., Udell, G. F., & Yamori, N. (2012). Loan officers and relationship lending to SMEs. *Journal of Financial Intermediation*, 21 (1),97-122.

Van Den Heuvel S., (2007), “The Bank Capital Channel of Monetary Policy, *Journal of Money*”, *Credit and Banking*, vol°3, n°2, pp.127-135. Zicchino L., (2006), “A Model of Bank Capital, Lending and the Macro economy: Basel I versus Basel II”, *Manchester School, Supplement 2006*, vol74, pp. 50-77.

ANNEXES

Annexe 1 : Définition des variables et sources de données

VARIABLES	ABREVIATIONS	DEFINITIONS	SOURCES
Explicatives	-	Le ratio des prêts bancaires non productifs par rapport au total brut des prêts est la valeur des prêts non productifs divisée par la valeur totale du portefeuille de prêts	Banque Mondiale (World Development Indicator) 2016
crédit			
Bureaux de crédit	BCP	Variable d'interaction entre l'existence d'un registre privé dans un pays et l'ampleur du crédit privé accordé au secteur privé par rapport au PIB.	WDI
	RCP	Registre public Variable d'interaction entre l'âge d'un registre public et la couverture des individus et entreprises par ce registre durant les 8 dernières années/ population adulte.	WDI
Expliquées	INFL	Indicateur de prix de consommation (annuel)	WDI
inflation			
Concentration bancaire	CON		World Bank (WDI) (2016)
Import/ export	IM/EX	Produits Importés plus Exportés (% de PIB/tete)	World Bank (WDI)
Stabilité politique	STPOL		Worldwide gouvernance Indicator (2016)
Capital humain	CAPHU	Il désigne la connaissance, la compétence et l'expérience que possèdent les individus (Bali et al. 2015)	Financial structure and development (2018)

Annexe 2 : Impact de l'asymétrie d'information sur l'allocation du crédit : résultat de l'estimation

Variables indépendantes	Variables dépendante (crédit)
Variable retardée du crédit	0.0164229 (0.0057174)
Registre de crédit public	0.0263998 (0.0002446)
Exportation	0.012301 (0.0000492)
ROE	0.0858474 (0.0003074)
Constante	0.0510706 (0.0063371)
Test de normalité des résidus (chi 2)	4.156 (0.12516)

Source : Auteur, à partir des données issues de STAT.SE14

- Les valeurs entre parenthèse représentent les écarts types.
- Le test de normalité des résidus est non significatif, on accepte donc l'hypothèse H_0 de normalité des résidus de notre modèle.

Annexe 3: Base de données

id	pays	date	Reg istr e de cré dit pub lic	cré dit it	Infl atio n	impo rt	expo rt	PIB	frais géné raux	conc e ntrat io n banc ai re	Roa	Roe	rule of law	contr ol of corru ption	politi cal stabil ity	capit humain
1	Cmr	2004	0.1	9.2 8	1.50	12.24	8.95	1.06	3.52	60.63	1.31	15.75	-1.18	-1.10	-0.36	43.7
1	Cmr	2005	0.8	9.8 7	2.63	1.91	1.41	-0.29	3.06	53.91	1.25	16.71	-1.20	-1.18	-0.18	45.5
1	Cmr	2006	3.4	9.4 5	3.93	2.30	1.31	0.61	3.21	57.59	1.35	16.23	-1.15	-1.08	-0.24	46.2
1	Cmr	2007	1	9.6 9	1.02	15.15	5.33	0.65	2.79	59.91	1.42	18.46	-1.18	-1.02	-0.32	50.1
1	Cmr	2008	4.9	10. 93	3.66	4.03	-3.68	0.29	3.59	61.76	1.35	17.92	-1.09	-1.02	-0.55	52.7
1	Cmr	2009	1.8	11. 47	3.70	-2.12	-12.50	-0.62	4.40	63.67	1.36	19.03	-1.12	-1.00	-0.47	55.0
1	Cmr	2010	2.9	12. 53	2.61	15.69	7.78	0.68	4.05	63.67		18.02	-1.07	-1.06	-0.73	57.4
1	Cmr	2011	3.6	14. 18	2.96	13.19	2.24	1.53	4.19	61.82		16.87	-1.07	-1.14	-0.66	59.8

TABLE DE MATIÈRES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GENERALE	1
I. Contexte de l'étude	2
II. Problématique	3
III. Objectif	4
IV. Intérêt de l'étude	5
V. Choix Méthodologie	5
VI. Plan de l'étude	6
PREMIERE PARTIE : LA PRISE EN COMPTE DE L'ASYMETRIE INFORMATIONNELLE SUR LE PROCESSUS D'OCTROI DU CREDIT PAR LES BANQUES AU CAMEROUN.....	7
CHAPITRE 1 : FONDEMENTS THEORIQUES DE L'ASYMETRIE INFORMATIONNELLE ET DEERMINANTS DE L'OFFRE DE CREDIT.....	8
Section 1 : Concepts Clés Et Caractéristiques De l'Asymétrie Informationnelle Et Octroi Du Credit Au Cameroun.....	8
1.1 Concepts Clés.....	8
1.2 Caractéristiques et problèmes de théories d'asymétrie d'information et octroi du credit au Cameroun.....	10
1.2.1- Contraintes de financement des banques au Cameroun.....	12
Section 2 : Relation Asymétrie Informationnelle Et Octroi De Credit.....	13
2.1.1 Le partage d'information et l'offre du credit.....	13
2.1.1.1 Les effets du partage d'information sur la disponibilité du crédit.....	14

2.1.1.1.1 La réduction de la sélection adverse	15
2.1.1.1.2 L'incitation au remboursement.....	15
2.1.1.1.3 La protection contre le surendettement.....	16
2.1.1.2 Les effets du partage d'information sur le coût du crédit.....	17
2.1.2 Les Systèmes d'information Sur Le Credit.....	17
2.1.2.1 Registre public de crédit « public credit bureaus »	19
2.1.2.2 Registre privé de crédit « private credit registries »	19
2.2. Les Déterminants De L'offre Du Crédit Au Cameroun.....	20
2.2.1 Les déterminants au niveau de l'entreprise	20
2.2.1.1 La taille de l'entreprise	20
2.2.1.2 L'âge de l'entreprise	20
2.2.1.3 La propriété de l'entreprise	21
2.2.1.4 Le sexe du dirigeant ou du manager.....	21
2.2.2 Les autres déterminants	22
2.2.2.1 Les facteurs explicatifs de l'offre de crédit bancaire	23
2.2.2.2 Le différentiel des taux d'intérêt et l'offre de crédit bancaire.....	24
CHAPITRE 2 : PROCESSUS D'OCTROI DU CREDIT DANS LE SYSTEME BANCAIRE CAMEROUNAIS.....	26
Section 1 : Aperçu Général Du Secteur Bancaire Au Cameroun.....	26
1.1 La Banque Centrale Et Rôle Relatif A L'octroi Du Credit.....	26
1.1.1 Le rôle des banques relatif à l'octroi du crédit.....	27
1.1.2 Les principaux acteurs des banques Camerounaise.....	27
1.2 La Microfinance Et Rôle Relatif A L'octroi Du Credit.....	33
1.2.1 La microfinance.....	33
1.2.2 Règlementation de la microfinance au Cameroun.....	34
1.2.3 Les acteurs de la microfinance au Cameroun.....	35
1.2.3.1 Les institutions de microfinance	36
1.2.3.2 Les autorités.....	36
1.2.3.2 Organisation Non Gouvernementale.....	36
1.3 L'importance Relative A L'octroi Du Credit.....	37
Section 2 : Evolution De L'octroi Du Credit Au Cameroun.....	39
2.1 Evolution Des Crédits Part Type De Credit Au Cameroun.....	39
2.2 Evolution Des Ratios Credit Par Rapport Au PIB.....	40

DEUXIEME PARTIE CADRE METHODOLOGIQUE ; RELATION ENTRE ASYMETRIE D'INFORMATION ET OCTROI DU CREDIT AU CAMEROUN.....	43
CHAPITRE 3 : ASYMETRIE DE L'INFORMATION ET OCTROI DE CREDIT AU CAMEROUN : CADRE METHODOLOGIQUE ET DEMARCHE TECHNIQUE	45
Section 1 : Champ De L'étude.....	45
1.1 Modèle de l'étude.....	45
1.2 Définition et présentation des variables.....	46
1.2.1 Variables explicatives.....	46
1.2.2 Variables expliqué.....	47
Section 2 Présentation De La Méthode D'analyse	49
2.1 La méthode statistique de traitement des données.....	49
2.1.1 Du tri à plat.....	49
2.1.2 La régression logistique	49
CHAPITRE 4 : RELATION ENTRE ASYMETRIE D'INFORMATION ET OCTROI DU CREDIT AU CAMEROUN : UNE EVALUATION EMPIRIQUE.....	50
Section 1 : Les Tests Statistiques.....	50
1.1 Test De Stationnarité.....	50
1.2 Quelques Statistiques Descriptives Des Variables Indépendantes.....	52
Section 2 : Asymétrie D'information Et Octroi du Crédit : Les Resultats Econométriques Et Interprétation	52
2.1 Resultats Et Estimations.....	52
2.2 Tableau de synthèse des résultats.....	55
2.2.3 Recommandations.....	55
CONCLUSION GENERALE	57
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES	61
ANNEXES	66
TABLEDES MATIERES.....	70